



# Les Haies

*Le journal municipal*

JANVIER 2024 • N°41



P.11



P.25



P.11



# Sommaire

@ Photo de Florence POULAT

■ <b>LE MOT DU MAIRE</b>	P.03	■ <b>HISTOIRE</b>	P.33
■ <b>VIE COMMUNALE</b>		■ <b>INTERCOMMUNALITE</b>	
• La mairie vous accueille	P.04	• FNACA	P.34
• Rencontrez vos élus	P.04	• La paroisse	P.34
• Assistez aux conseils municipaux	P.04	• Syndicat intercommunal sport et Culturel Les Haies Longes Treves	P.34
• Informez-vous	P.04	• Association Des 4 Vents	P.35
• Boîte à idées	P.05	• ASQV - section chorale	P.36
• Photo concours	P.05	• ASQV - Section Natation	P.36
• Règles de bon voisinage	P.05	• ASQV - Section foot	P.36
• Cimetière	P.06	• Outil en mains	P.37
• Location de salles	P.06	• Maintien à Domicile	P.38
		- Téléalarme	P.38
■ <b>ACTUALITES</b>	P.08	- Portage des repas	P.38
		- L'AIAD en 2023	P.38
■ <b>AGRICULTURE</b>	P.20	• Parc Du Pilat	P.39
		• La Centrale Villageoise	P.40
■ <b>LES CLASSES EN 3</b>	P.21	■ <b>AINSI VA LA VIE (ETAT CIVIL)</b>	P.41
■ <b>TEMPS FORTS</b>	P.22		
		■ <b>COMMERCES AMBULANTS</b>	P.42
■ <b>GRANDIR AUX HAIES</b>			
• Petite Enfance	P.24	■ <b>VOUS LES CONNAISSEZ ?</b>	P.42
• Ecole	P.24		
• Cantine	P.26	■ <b>AGENDA</b>	P.47
• Garderie	P.27		
• Recensement citoyen	P.27	■ <b>NUMÉROS UTILES</b>	P.48
■ <b>ASSOCIATIONS</b>			
• Bibliothèque	P.28		
• Le Sou Des Ecoles	P.28		
• Association Culturelle	P.29		
• Les Zazous	P.30		
• Les Haies En Fleurs	P.31		
• Pétanque	P.31		
• La Chasse	P.32		

## LES HAIES

est une publication annuelle de la mairie des Haies.

### Adresse :

450 rue des Champs Blancs  
69420 LES HAIES  
mairie@leshaies.fr  
Tél : 04 74 56 89 99

**Directeur de la publication :**  
Thierry SALLANDRE.

**Direction de la rédaction :**  
Fanny Palluy.

**Rédacteurs :** conseil municipal, responsables de structures et représentants des associations.

**Création graphique et impression :**  
IDO, St Marcellin en Forez

Magazine gratuit distribué sur toute la commune.

@ Photo de Loan CARRE



# Le mot du Maire

Depuis maintenant 3 bulletins municipaux, avec une remise en cause permanente, qu'elle soit sanitaire, écologique, comportementale, intellectuelle, sortir de notre zone de confort.

Cela dure, mais cette situation, doit être maintenant notre quotidien.

Une année riche avec, 3 mariages, 1 PACS, 3 décès et 6 naissances.

En 2021 je vous évoquais la remise en état des bâtiments communaux, appartement au-dessus de la cantine, effectuée en 2020 malgré la période bousculée, du projet de remplacement des éclairages public, travaux 2022, du projet de désimperméabilisation de la cour de l'école, le coût prévisionnel étant tellement important que nous avons décidé d'annuler ce projet.

Continuons avec l'extension du cimetière, travaux effectués en 2022, belle réussite.

La téléphonie mobile a été énormément améliorée avec l'arrivée de cette antenne près de la Madone, et la création d'une nouvelle station d'épuration qui, en fin d'étude, devrait démarrer fin 2024.

Le projet d'isolation de la mairie, ancienne école et cure est toujours d'actualité, mais nous recherchons des fonds car le coût est très important.

Lié à ce projet, la chaufferie bois et son réseau de chaleur, qui est dans la continuité de l'isolation des bâtiments communaux, est toujours d'actualité avec notre partenaire privilégié le SYDER (Syndicat Départemental d'Énergie du Rhône), dont fait partie la commune.

En 2023, nous avons investi plus de 10 000€ en remplacement, ou remise en état, des bornes à incendie. Vu les sécheresses qui nous guettent... Evidemment il y a ce commerce, qui fait parler dans le village, mais pas que...

Vous avez bien compris qu'il n'est pas dans les oubliettes, nous avons effectué plusieurs déplacements dans des communes qui ont sauté le pas et à chaque fois, une réussite.

Donc c'est fait, nous avons choisi, parmi trois projets d'architectes, le croquis de notre futur lieu de rencontre qui sera présenté à tous nos partenaires financiers, Etat, Région, Département, parc régional du Pilat, de Vienne Condrieu Agglomération. Objectif ouverture premier trimestre 2026 avec 1000 Cafés, si tous les voyants sont aux verts bien sûr.

Je voudrais remercier tous nos partenaires financiers, l'Etat, le Département et la Région Auvergne Rhône Alpes, parc régional du Pilat pour l'accompagnement dans l'ensemble des projets que je viens de vous citer.

Mais revenons à la vie de notre commune, qui est menée de main de maître par l'ensemble de nos associations qui déploient une énergie folle à nous informer, égayer,

amuser, décorer et embellir le plus beau village de Vienne Condrieu Agglomération. Retrouvez-les, car ils font un boulot impressionnant. Ils seront heureux de recevoir de nouveaux membres.

Beaucoup de choses à dire cette année, nous avons une équipe d'employés municipaux hors pair, qui toute l'année œuvrent pour le bien vivre dans notre commune et je les remercie de leurs implications de tous les jours.

Cependant, il y a eu quelques mouvements au sein de l'équipe : le départ en retrait d'Elisabeth a laissé un grand vide à l'école et ne sera pas remplacée car il y a de moins en moins d'enfants présents dans notre école.

L'arrivée de Guillaume au sein de la cantine pour accompagner Sandrine dans l'élaboration des repas, car oui maintenant nous créons des repas pour les enfants de Tupin et Semons, ce qui permet d'amortir les investissements mais aussi les charges. Notre cuisine a une très bonne réputation en sein de notre commune mais aussi dans l'ensemble des communes environnantes.

Guillaume est salarié de Tupin et Semons dans cette partie culinaire mais est salarié de LES HAIES pour accompagner Ludovic ROJAS, dans l'entretien de notre village durant les périodes non scolaires.

Mais encore, le départ de Sandrine MATEUS au sein de la cantine qui souhaitait voguer sur d'autres mers, nous lui souhaitons bon vent, mais nous la verrons toujours dans l'école, car un autre contrat de nettoyage est toujours d'actualité.

Elle a été remplacée à la surveillance par Pascale BLANCHOZ dès la rentrée des vacances scolaires de novembre, nous lui souhaitons la bienvenue.

A savoir que l'équipe municipale est à pied d'œuvre toute l'année et se rend disponible dès qu'on lui demande. Je voudrais vous remercier de votre assiduité et de votre présence à chaque instant et à chaque fois que je vous sollicite pour des choses nobles et moins nobles car c'est grâce à cette équipe que les choses se font au sein du village.

Il est temps pour moi de vous dire que le Fil des Haies est là, tous les mois, pour vous informer des événements de notre commune mais aussi de notre agglomération qui œuvre dans l'ombre mais je vous confirme que l'ensemble des équipes de Vienne Condrieu agglomération réalisent un boulot remarquable et je les remercie de leurs implications de tous les jours avec force, bienveillance et tolérance.

Ensemble nous allons réaliser de merveilleuses choses, ne nous divisons pas car la division crée les conflits du monde actuel.

Toute l'équipe du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter tous nos vœux de santé, bonheur et réussite pour cette nouvelle année.

**Thierry Sallandre**

# Vie communale

## LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

- Lundi et mercredi de 13h30 à 17h.
- Mardi de 8h30 à 12h.
- Vendredi de 16h30 à 19h.

## RENCONTREZ VOS ELUS

Tout au long de l'année, quel que soit l'objet de votre demande, vous avez la possibilité de rencontrer le maire et les élus lors des permanences en mairie. Elles ont lieu sans rendez-vous les vendredis de 16h30 à 19h.



## ASSISTEZ AUX CONSEILS MUNICIPAUX

Vous souhaitez vous tenir au courant de toutes les décisions concernant votre village ? Comprendre comment les décisions sont prises ? Assister aux débats lors des Conseils ? Sachez que les séances de Conseils Municipaux sont ouvertes à tous, n'hésitez pas à venir. La seule règle : ne pas intervenir dans la réunion. Que ce soit pour connaître les dates des prochains conseils, ou pour consulter les comptes-rendus détaillés, rendez-vous sur le site internet [www.leshaies.fr](http://www.leshaies.fr). Toutes ces informations sont par ailleurs affichées en mairie.

## INFORMEZ-VOUS

**Parce que l'accès à l'information doit être facilité, plusieurs supports papier ou numériques sont à disposition des habitants, ce sont des outils complémentaires selon le type d'information et les sensibilités de chacun.**

### » VIA ILLIWAP : l'application avec des messages instantanés

Cette nouvelle application mobile, mise en place en février 2023, permet de recevoir des notifications en temps réel pour des alertes ou autres informations tels les conseils municipaux, coupures d'eau ou d'électricité, travaux, évènements...



### » VIA LE FIL DES HAIES : la lettre mensuelle municipale

Chaque fin de mois, recevez dans votre boîte aux lettres électronique, tout ce qui fait l'actualité aux Haies : agenda, manifestations communales et associatives, informations pratiques, travaux en cours, des informations de l'Agglo, etc... Bref, c'est le lien indispensable à ne pas rater ! Si vous ne le recevez pas, **transmettez à la mairie votre adresse mail**, qui ne sera utilisée que dans ce but et en aucun cas transmise à un tiers.

Pour ceux qui n'auraient pas d'adresse mail, une distribution en boîte aux lettres est également possible. Faites-vous connaître.

Enfin, sachez que tous les numéros du Fil sont en ligne sur notre site internet [www.leshaies.fr](http://www.leshaies.fr) dans la rubrique Communication.

**Responsables d'association, vous pouvez nous transmettre vos informations à intégrer avant le 20 du mois pour une diffusion le dernier vendredi du mois.**

### » VIA LE SITE INTERNET

Le site Internet [www.leshaies.fr](http://www.leshaies.fr) est là pour répondre à toutes vos questions au quotidien.

Retrouvez aussi tout l'agenda et les actualités du village, sa lettre mensuelle...

Responsables associatifs, transmettez-nous vos informations, nous les mettrons en ligne.

Comptes-rendus des Conseils Municipaux, Arrêtés pris par la mairie sont également disponibles.

### » VIA LE SITE FACEBOOK

La page Facebook créée en mars 2016 compte aujourd'hui plus de 673 abonnés et 810 followers !

Suivez la vie du village sur la page Facebook « Les Haies ». Pas besoin d'avoir un compte Facebook pour la consulter.

<https://www.facebook.com/leshaies69420/>





## DONNEZ VOS IDEES VIA LA BOITE A IDEES



Une boîte à idées est à votre disposition dans le hall de la mairie. Enfants et adultes peuvent y déposer des idées de projets pour le village, des propositions d'améliorations... Le Conseil Municipal n'a évidemment pas le monopole des bonnes idées, c'est bien l'affaire de tous ! Alors n'hésitez pas, c'est une façon de participer activement à l'évolution de notre village.

## PHOTO CONCOURS



### Résultat du concours photo 2023 « Les arbres des Haies, êtres vivants remarquables ou aux multiples fonctions »

Une exposition à la salle des fêtes en parallèle à la cérémonie du 11 novembre 2023 a permis de découvrir les 18 photos réalisées par les 9 photographes amateurs du village qui ont participé au 8ème concours photo organisé par la mairie sur le thème « **Les arbres des Haies, êtres vivants remarquables ou aux multiples fonctions** ». Le jury, constitué par les habitants présents et les conseillers municipaux, a choisi la photo représentant « le platane devant



l'église », une prise de vue réalisée par Marie-Lou CAPUANO, bravo à notre jeune Hayarde ! C'est ce cliché qui fait la première page de ce bulletin. Merci à tous les autres participants dont vous découvrirez une partie des clichés au fil des pages de ce bulletin.

### Nouveau concours photo 2024 : « Les fermes et travaux des champs aux Haies »

Janvier à octobre 2024

La Mairie des Haies souhaite reconduire un concours photo gratuit « **Les fermes et travaux des champs aux Haies** » pour permettre à tous, enfants et adultes de donner une vision de son lieu de vie. Le but est de mettre à l'honneur Les Haies à travers les talents artistiques des photographes amateurs locaux.

Les gagnants auront le privilège d'illustrer par leurs photos le bulletin municipal 2025 et le site internet. Le lauréat fera la première page !

Le bulletin d'inscription (disponible en Mairie et sur le site internet <https://www.leshaies.fr>) doit être complété et signé. Il sera envoyé avec les photos numériques **au plus tard le 25 octobre 2024** par messagerie électronique à la mairie à l'adresse suivante : [mairie@leshaies.fr](mailto:mairie@leshaies.fr)

A vos appareils !

## REGLES DE BON VOISINAGE



### » NUISANCES SONORES

#### Les travaux de bricolage ou jardinage des particuliers

(tondeuses, perceuses, scies mécaniques, etc.) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,

- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,

- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les nuisances sonores du voisinage (regroupant tout dérangement à la tranquillité des voisins entre 22h et 7h) sont susceptibles d'être verbalisées.

S'il s'agit de chantiers d'entreprises, réalisés sur le domaine public ou privé, en extérieur ou en intérieur, les travaux sont interdits :

- Avant 7h et après 20h en semaine

- Avant 8h et après 19h le samedi

- Dimanche et jours fériés

### » AVIS AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS

Si vos animaux restent à l'extérieur de jour comme de nuit, faites attention aux aboiements pour ne pas gêner le voisinage. Les propriétaires sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne sonore pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



La divagation d'animaux, notamment de chiens en toute liberté et sans surveillance de leur propriétaire sur la voie publique, est interdite. Ils peuvent présenter un danger immédiat pour la sécurité des personnes.

### » SECURITE ROUTIERE

La sécurité routière doit être appréhendée comme un élément de qualité de vie. La rue, la route sont des espaces à partager. Les enjeux de sécurité routière concernent en premier lieu les usagers vulnérables, notamment les piétons. Ceux-ci doivent trouver naturellement leur place dans le bourg. Cette problématique concerne en priorité les jeunes de moins de 15 ans et les personnes âgées.

C'est une prise de conscience individuelle que chaque automobiliste doit avoir. Nous en appelons donc à la responsabilité et à la courtoisie de chacun.

**Sur la route, restons zen et courtois !**



# Vie communale



## CIMETIERE

Le renouvellement d'une concession funéraire n'est pas automatique (sauf concessions perpétuelles). Il appartient au concessionnaire d'effectuer les démarches de renouvellement auprès de la mairie, de même que les demandes de travaux pour faire construire un monument ou un caveau (déclaration préalable en mairie).

L'entretien d'une sépulture incombe au concessionnaire ou à ses héritiers. Un règlement a été mis en place en fin d'année 2022. Il est consultable en mairie.



Tarifs des concessions	Durée de concession	Montant en €
Pleine terre 2,50 m <sup>2</sup>	15 ans	100
	30 ans	200
Pleine terre 5 m <sup>2</sup>	15 ans	200
	30 ans	400

Tarifs de concession de cases du columbarium	Durée de concession	Montant en €
	15 ans	150
	30 ans	280

Tarifs de concession de cave-urne	Durée de concession	Montant en €
	15 ans	150
	30 ans	280

## LOCATION DE SALLES

### » TARIFS DE LA SALLE DES FETES DES HAIES

	1 journée en semaine	Le week-end (vendredi 18h au dimanche soir)
Habitants des Haies	100 €	260€
Extérieurs	200 €	650 €
Forfait funérailles	30 €	
Cautions	- 500 € pour la salle et sous louage à une tierce personne. - 150 € pour ménage mal fait.  Nettoyage complet à faire par le loueur. Les 2 cautions sont à verser au moment de la réservation de la salle.  Il faut impérativement respecter le plan de rangement des tables et des chaises affiché dans la salle sinon la caution de 150 € sera retenue.	



Un règlement de la location de la salle a été mis en place fin 2022.



» **TARIFS DE LOCATION DES TABLES ET DES BANCS :**

Le tarif de la location des bancs et tables par la mairie ne change pas :

**La table + 2 bancs = 2 euros**

Pour le bon déroulement de ce service, **une caution de 100 euros** est demandée.

Les tables sont à récupérer le vendredi soir à partir de 18h à la mairie, le paiement est exigé lors du retrait et la restitution a lieu également le vendredi soir suivant à partir de 18h.

» **TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE DU FAUTRE « ESPACE PIERRE BRET »**

Se renseigner en mairie

<b>PARTICULIERS HABITANT LES 3 COMMUNES et les enfants qui sont partis et dont leurs parents résident les 3 communes</b>	<b>LOCATION</b>	<b>CAUTION</b>
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 15h au lendemain 7h	381 €	2 000 €
Du Samedi - 8h au Dimanche - 19h	946 €	2 000 €
Du Vendredi - 13h au Dimanche - 19h	1164 €	2 000 €
Jours fériés hors week-end	550 €	2 000 €
Jours avant et après jours fériés	294 €	2 000 €



<b>PARTICULIERS EXTERIEURS AUX 3 COMMUNES, ASSOCIATIONS AYANT LEUR SIEGE A L'EXTERIEUR DES 3 COMMUNES</b>	<b>LOCATION</b>	<b>CAUTION</b>
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 15h au lendemain 7h	684 €	2 000 €
Du Samedi 8h au Dimanche 19h	1816 €	2 000 €
Du Vendredi 13h au Dimanche 19h	2251 €	2 000 €
Jours fériés hors week-end	1043 €	2 000 €
Jours avant et après jours fériés	550 €	2 000 €

<b>ASSOCIATIONS AYANT LEUR SIEGE SUR LES 3 COMMUNES</b>	<b>LOCATION</b>	<b>CAUTION</b>
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 15h au lendemain 7h	228 €	2 000 €
Du Samedi 8h au Dimanche 19h	511 €	2 000 €
Du Vendredi 13h au Dimanche 19h	621 €	2 000 €
Jours fériés hors week-end	312 €	2 000 €
Jours avant et après jours fériés	294 €	2 000 €



**LA FÊTE DES VOISINS : un moment de convivialité**

Créée en 1999, elle prend chaque année plus d'ampleur. C'est une date nationale fixée le dernier vendredi de mai, mais qui peut être modulée selon

les disponibilités de chacun. C'est l'occasion de se réunir entre voisins autour d'un apéritif, d'un repas ou d'un buffet.

**A cette occasion, la municipalité met à disposition gratuitement tables et bancs. Se renseigner en mairie.**



# Actualités

## URBANISME - PLU

La Commune est dotée depuis 2016 d'un Plan Local d'Urbanisme. Il fixe les règles de construction à respecter dans chacune des zones définies sur le territoire communal. Lors de toute modification de l'environnement bâti de sa propriété ou de sa division dans l'intention de bâtir, chaque propriétaire est tenu préalablement d'obtenir une autorisation d'urbanisme.

Celles-ci sont regroupées en 4 documents :

- le permis de construire,
- le permis de démolir,
- le permis d'aménager,
- la déclaration préalable.

Le service urbanisme de la Mairie se tient à votre disposition pour vous orienter sur la procédure administrative à mettre en œuvre en fonction de votre projet.

### » DÉCLARATION ATTESTANT L'ACHÈVEMENT ET LA CONFORMITÉ DES TRAVAUX (DAACT)

Le titulaire d'une autorisation d'urbanisme doit adresser une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (Daact) (formulaire Cerfa

n° 13408\*04) à la mairie pour signaler la fin des travaux. Cette déclaration est obligatoire pour les travaux issus d'un permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux.



### » DEMATERIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, que vous soyez particulier ou professionnel, vous pouvez effectuer toutes vos demandes d'urbanisme de façon dématérialisée, en ligne, via un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme depuis le site internet de l'Agglo.

Il suffit de créer un compte et de commencer la saisie des informations via le lien : <https://gnau-dia.vienne-condrieu-agglomeration.fr/gnau/#/>



### » PERMIS DE CONSTRUIRE DELIVRES EN 2023

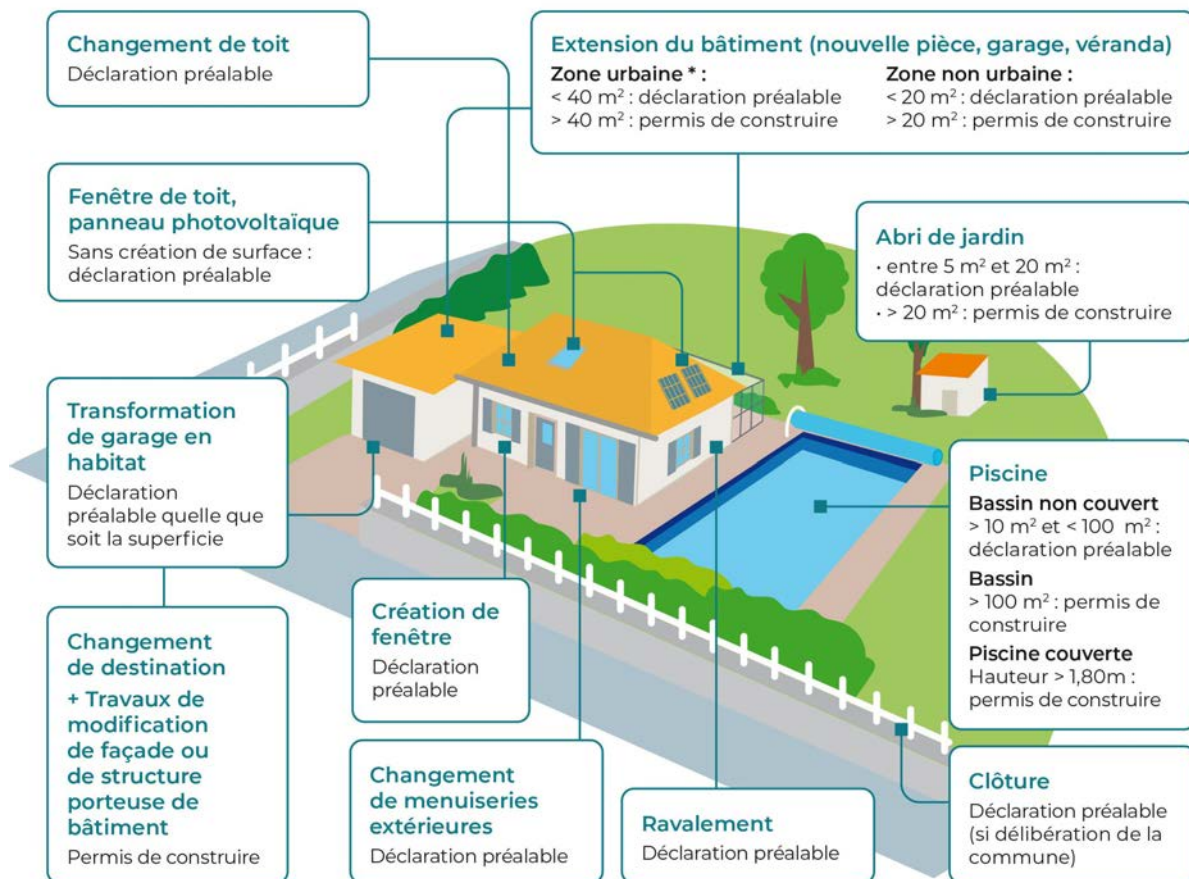
NOM DU PÉTITIONNAIRE	N° DU PC	OBJET DE LA CONSTRUCTION	ACCEPTÉ LE
PAOLUCCI Joëlle	069 097 23 00004	Pergolas	17/07/2023
SEVERINO Raymond	069 097 23 00005	Maison d'habitation	18/12/2023

### » DECLARATIONS PREALABLES OBTENUES EN 2023

NOM DU PÉTITIONNAIRE	N° DE LA DP	OBJET DE LA CONSTRUCTION	ACCEPTÉ LE
RHONE SERVICE	069 097 23 00001	Panneaux photovoltaïques	22/02/2023
LAURENT Patrice	069 097 23 00002	Véranda	17/02/2023
EDF ENR	069 097 23 00003	Panneaux photovoltaïques	22/02/2023
EDF ENR	069 097 23 00004	Panneaux photovoltaïques	06/03/2023
BERNE Franck	069 097 23 00006	Panneaux photovoltaïques	13/03/2023
FREE Energie	069 097 23 00007	Panneaux photovoltaïques	30/03/2023
CHANTEUR Céline	069 097 23 00008	Piscine	03/05/2023
LAURENT Patrice	069 097 23 00011	Remplacement volet	03/05/2023
GELAS Christian	069 097 23 00012	Tunnel agricole	30/05/2023
ST INOGREEN	069 097 23 00013	Panneaux photovoltaïques	21/08/2023
MASMOUDI Hassen	069 097 23 00014	Construction Pool House	21/08/2023

NOM DU PÉTITIONNAIRE	N° DE LA DP	OBJET DE LA CONSTRUCTION	ACCEPTÉ LE
BUENDIA Frédéric	069 097 23 00015	Terrasse	22/06/2023
EDF ENR	069 097 23 00016	Panneaux photovoltaïques	22/08/2023
EDF ENR	069 097 23 00017	Panneaux photovoltaïques	29/09/2023
MAURY Gilles	069 097 23 00018	Bassin non maçonné	16/10/2023
GRAPOTTE Bruno	069 097 23 00019	Abri	20/10/2023
SIGLE Marie	069 097 23 00021	Carport	27/11/2023

## » REGLES D'URGANISME



\* La zone urbaine est symbolisée par la lettre U dans les PLU (Ua, Ub...).

Dans les périmètres Monuments historiques : toute modification est soumise à l'autorisation d'un architecte des Bâtiments de France.

### Dans le cadre d'un permis de construire

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.
- Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> : si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser 150 m<sup>2</sup>, vous devrez passer par un architecte.

**Attention :** il y a des cas particuliers où le recours à l'architecte est également obligatoire.

Vienne  
Condrieu  
Agglomération

## » PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Les habitants peuvent exprimer leurs attentes, observations et propositions par mail à [plui-concertation@vienne-condrieuagglomeration.fr](mailto:plui-concertation@vienne-condrieuagglomeration.fr), sur les registres de concertation à disposition dans chaque mairie ou par courrier à adresser à Monsieur le Président de Vienne Condrieu Agglomération.

**Plus d'info :** <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/vivre-et-se-deplacer/urbanisme-et-amenagement/le-plui>



# Actualités

## BUDGET PREVISIONNEL 2023

Voici le budget voté en mars 2023 et comme je l'ai évoqué dans le bulletin 2022, le budget des dépenses de fonctionnement est en forte augmentations : électricité, fioul de chauffage, matières premières pour la cantine mais aussi pour tous les achats courants, le coût de la main d'œuvre.

Donc il a fallu réduire les dépenses de fonctionnement, une vigilance accrue sur les dépenses d'énergie, carburant et électricité. Cependant il est aussi nécessaire de se focaliser sur la bonne tenue de notre village. Il est aussi envisagé d'étaler les

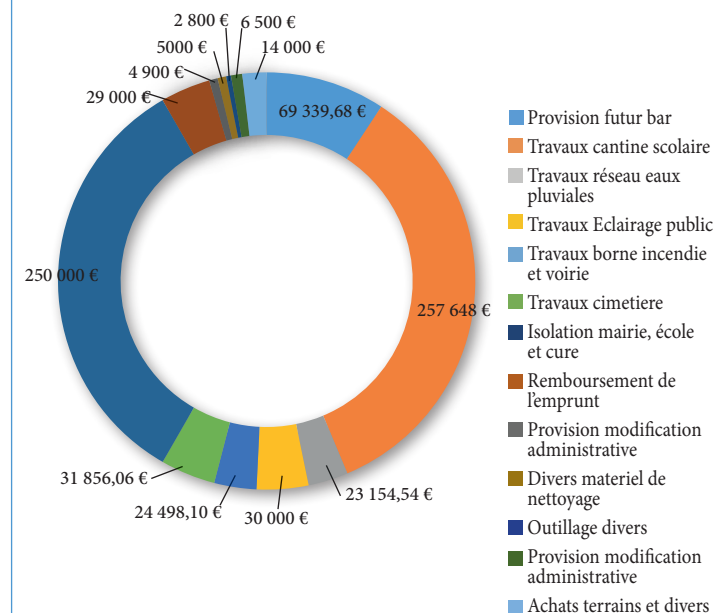
investissements prévus dans un temps, et de les échelonner sur plusieurs années. Les deux ont été pris en compte cette année, la vigilance des dépenses et l'étalement des investissements. L'inflation a été importante cette année et le sera, sûrement, aussi l'année prochaine.

Nous nous efforçons toujours de ne pas augmenter les taux d'imposition de la taxe foncière mais il le sera à plus ou moins long terme malgré moi.

Pour le moment continuons à maîtriser notre budget, tel est notre objectif pour cette nouvelle année 2024.

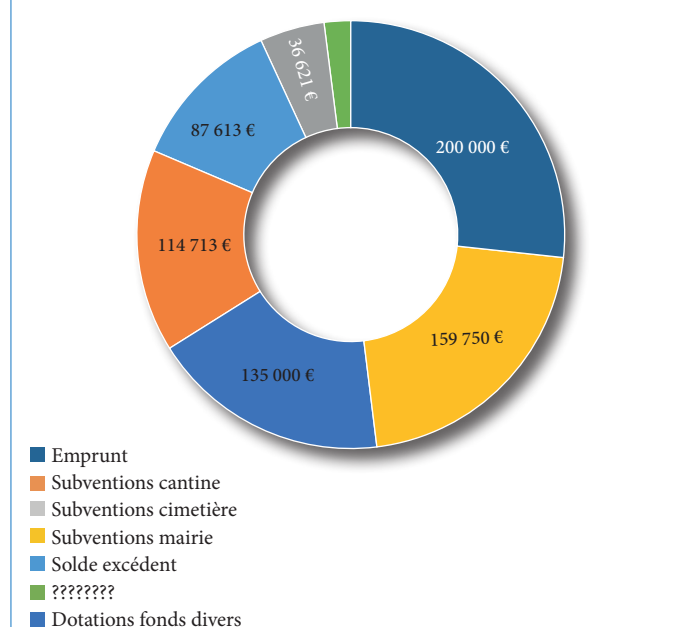
### » INVESTISSEMENTS DEPENSES

748 696,38 €



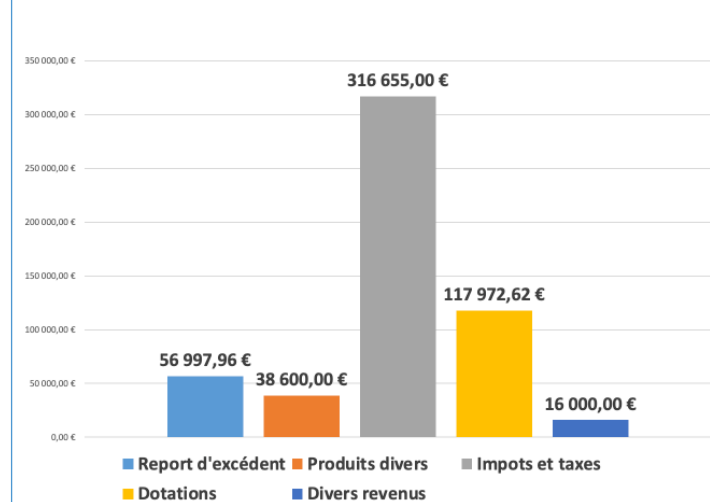
### » RECETTES INVESTISSEMENTS

748 696,38 €



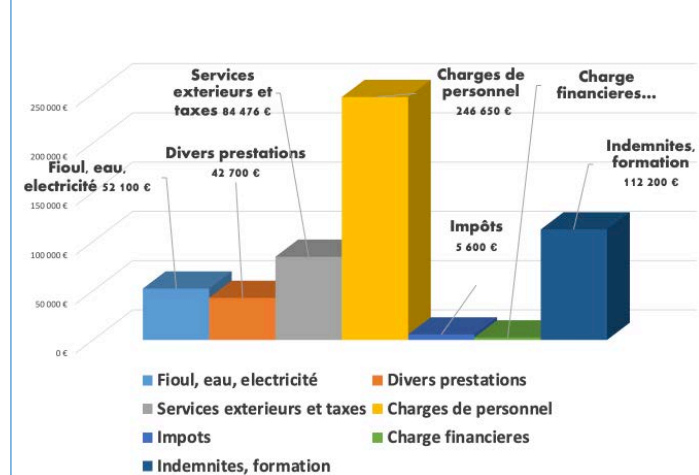
### » FONCTIONNEMENT DEPENSES

546 226 €



### » FONCTIONNEMENT RECETTES

546 226 €



# ACTUALITÉS DE A À Z

## 1 - Au niveau communal

### » ANIMATION A L'HOPITAL DE CONDRIEU

Mercredi 7 juin, la municipalité des Haies proposait une animation et un goûter au Centre Hospitalier de Condrieu.

Une cinquantaine de résidents sont venus écouter et chanter avec Noël Gardier qui a enchaîné les chansons qui ont éveillé pleins de souvenirs.

Après ce spectacle, les résidents ont rejoint leur chambre pour savourer le goûter offert.

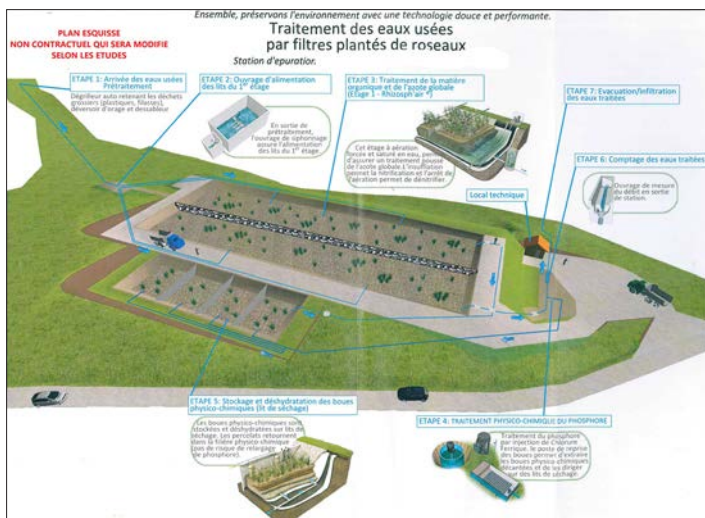
Les quatre représentants de la municipalité présents, dont le maire Thierry Sallandre, ont apprécié ce beau moment de convivialité et remercient le Centre Hospitalier pour son accueil et Noël Gardier pour sa générosité.



### » ASSAINISSEMENT

Cette année 2024, la réalisation de notre nouvelle STEP (Station d'Épuration) prendra forme. Comme vous pouvez le voir sur le plan, cette STEP sera créée de 2 bassins plantés de roseaux avec un cheminement d'eaux usées assez complexe.

Fin 2023, des travaux préparatoires ont débuté : canalisation du réseau de transit entre la station actuelle et la nouvelle.



### » BORNES INCENDIE

Cette année à la suite du contrôle par SUEZ des bornes incendies, six bornes étaient défectueuses. Quatre ont pu être réparées et deux ont dû être remplacées, à la Cuisinière et à La Croix au croisement de la chèvre. Coût total des réparations : 11 000 €. La borne au croisement de la chèvre a, du même coup, été déplacée dans le massif des fleurs car elle était sur le trottoir et gênait le passage des poussettes.

### » CAFE COMMERCE MULTI SERVICES



Dans le cadre du projet de café multiservices dans notre village, Thierry Sallandre, maire et 4 élu(es), étaient présents à la rentrée rurale de 1000 cafés au TIRE EN JOIE à Tiranges (400 habitants) près Bas en Basset (43) samedi 14 octobre. Ils ont assisté à des ateliers d'échanges et de témoignages d'élus et des équipes du programme 1000 cafés du groupe SOS. Ils ont pu profiter d'un accueil chaleureux pour discuter avec le gérant du restaurant café multiservices le Tire en Joie qui a volontiers partagé son expérience et ses conseils de gestion de son commerce, véritable lien et lieu d'animation pour les habitants de ce petit village.

Fin octobre, les élus ont voté en conseil municipal le choix d'une esquisse du cabinet d'architecte Bortoli à Pont-Evêque à qui confier les études. Une première réunion de travail a eu lieu le 20/11/2023 chez l'architecte.

Les demandes de subventions sont lancées. Nous avons déjà une partie des équipements de cuisine ! Et oui, dans le cadre de la rénovation de la cuisine de la cantine, nous avons pu récupérer le four, la cuisinière afin de leur donner bientôt une 2ème vie !

### » CANTINE

- Le chantier de l'extension et la mise aux normes de la cuisine de la cantine, qui consiste à la création d'un local de livraison des fournisseurs dans un ancien garage, le stockage des ingrédients ainsi qu'un espace pour les préparations pour





# Actualités

prendre en compte les contraintes de circulation, le changement des équipements de cuisine, a eu lieu pendant les vacances scolaires pour impacter au minimum le service de cantine.



Cependant, suite aux démolitions, les ouvrages d'antan ne sont plus aux normes actuelles et ont nécessité que l'ensemble des structures soient mises aux normes, ce qui a demandé plus de temps et des suppléments. Nous avons dû nous adapter. Durant le mois de septembre et octobre, les enfants ont mangé dans la salle des fêtes et nous avons fait appel au traiteur La Bonne Cuisine à Givors.

Au retour des vacances de la Toussaint, les 2 cuisiniers (Sandrine Planta employée par la mairie des Haies et Guillaume Deboom par la mairie de Tupin Semons) ont pris possession des lieux et ont pu à nouveau confectionner de bons repas dans une toute nouvelle cuisine moderne et très fonctionnelle. Depuis le 13 novembre, ils réalisent également les repas pour les enfants de Tupin Semons dans le cadre du projet de mutualisation.



Les parents des 2 communes étaient invités à visiter la cuisine le 10 novembre.

Une visite pour les habitants sera organisée courant 2024 pour l'inauguration.

Le coût total des travaux s'élève à environ 271 000 € TTC, une partie est prise en charge par Les Haies, une par Tupin Semons et une partie bénéficie de subventions de l'Etat, la Région, le Département.

- La mairie est toujours soucieuse, tout comme la cuisinière, de servir des repas de bonne qualité aux enfants à la cantine et dans les meilleures conditions. Les repas sont préparés chaque jour sur place dans notre cantine, avec des produits frais, locaux et de plus en plus de produits sont bio. Les commandes sont faites à la semaine en fonction des inscriptions pour éviter le gaspillage et optimiser le budget.

Pour information, un repas coûte entre 8 et 10€ (achats, fonctionnement, énergies et charges salariales). Le prix du repas payé par les parents est de 4.50 € (ou 5.50 € si inscription ou annulation à moins d'une semaine). La différence est donc prise en charge par la mairie.

## » CARAVAN'JAZZ



En 2023, pour les communes du plateau, «Caravan'jazz» a eu lieu le 8 juillet à Trèves. Cet évènement festif, familial et gratuit pour les habitants, financé par les mairies accueillantes et l'Agglo est chapoté par le festival de Jazz à Vienne et la MJC de Vienne. Le ludomobile, la chorale des 4 Vents et le groupe Captain Stambolov ont animé la soirée.

L'organisation a nécessité l'union de tous : les mairies et associations des villages de Trèves, Longes et Les Haies. Nous les remercions d'avoir rendu l'évènement possible !

L'initiative de Caravan'jazz permet de partager l'esprit du festival de Jazz à Vienne avec les petites communes parfois excentrées comme les nôtres.



## » CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



La cérémonie du 11 novembre, armistice de la Grande Guerre de 1914-1918 et hommage à tous les morts pour la France a eu lieu traditionnellement avec les élus, anciens combattants et habitants.

Après la cérémonie, Claude BONNEL a reçu l'insigne de porte-drapeau par le maire. Bravo pour son investissement.

La cérémonie était suivie d'un verre républicain offert par la municipalité dans la salle des fêtes.

## » CHENILLES PROCESSIONNAIRES



Merci aux 4 bénévoles qui sont intervenus chez 5 habitants pour enlever de nombreux nids le samedi 11 février. Leur action limite la propagation de ce nuisible sur la commune et ce depuis plusieurs années.

Ces chenilles sont reconnaissables à leurs nids de soie blanche bien visibles sur les pins où elles passent l'hiver, à l'issue duquel elles forment des processions au sol avant de s'enterrer pour effectuer leur métamorphose en papillon de nuit.

Les propriétaires ou locataires de biens immobiliers ou de terrains relevant la présence de nids de chenilles processionnaires dans leurs végétaux sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires, chaque année, pour éradiquer efficacement les colonies.

Pensez à vous protéger (gants, lunettes et un vêtement de protection).

## » CINE ETE



Dans la douceur d'une nuit d'été, dans la cour de l'école, vous étiez près de 200 spectateurs à la soirée Ciné Été aux Haies le 26 juin. Venu du village, des alentours et de plus loin, petits et grands, seuls ou en famille, tous sont venus profiter d'une séance en plein air gratuite et rire devant les blagues du film ALIBI2.com projeté sur écran géant. Ciné été vous est offert par Vienne Condrieu Agglomération, la MJC de Vienne et l'ensemble des communes participantes.

## » CONSEILLER NUMERIQUE

**Ne ratez pas le virage du numérique :**

Devenez autonome sur internet.



Le numérique est omniprésent dans notre quotidien. Cependant trop de personnes en sont encore éloignées par manque d'expérience ou peur de ne pouvoir être à la hauteur. Votre conseiller numérique est là pour aider **gratuitement** toutes celles et ceux qui se pensent, à tort, incapables d'utiliser des outils numériques tels qu'ordinateur, tablettes ou smartphones. Savoir utiliser ces outils est devenu indispensable pour s'insérer au mieux dans une société de plus en plus dématérialisée. De plus c'est un excellent moyen d'accès à la connaissance, à l'information, **aux droits sociaux**, à la création, au partage...

### Les démarches administratives

Vous pouvez également être accompagné lors de vos démarches administratives. Attention, un conseiller numérique vous apportera aide et conseils mais ne fera pas à votre place une démarche administrative. Dans ce cas il faudra vous adresser à une maison France Services (Givors).



# Actualités



## Un service ouvert à tous

Les services gratuits du conseiller numérique s'adressent également aux particuliers, aux professionnels ou établissements scolaires souhaitant acquérir de nouvelles compétences ou découvrir de nouvelles technologies.

**Pour tout renseignement, contactez Fabrice au 06 71 59 79 99 (basé à la médiathèque à Echalas).**

## » ECOLE

Une subvention de 3500€, a été accordée pour la classe verte des élèves du CP au CM2 en Auvergne.

Une aide au transport scolaire pour le projet Impulse pour les répétitions et le spectacle au théâtre de Cybèle à Vienne a été allouée.

Comme chaque année, la mairie finance l'activité piscine et une intervenante musique. L'an dernier et cette année scolaire, elle offre également aux 3 classes, les 6 séances du ludomobile lors de sa tournée dans notre village.

## » ELECTRICITE

Fin 2023, des travaux ont été réalisés entre le nouveau transformateur télécommandé de Grémoin (route de Condrieu) et Timbout afin de créer une liaison de bouclage depuis Ampuis pour sécuriser l'alimentation du réseau en cas de coupure sur l'alimentation d'électricité venant d'Echalas en temps normal. Cette liaison a été réalisée en souterrain.

## » FESTIVAL DE L'HUMOUR

Le 23 mars, la salle de l'Espace Pierre Bret au Fautre à Trèves était comble pour le spectacle d'Olivier PONSOT, artiste compteur du Pilat, lors du FESTIVAL DE L'HUMOUR organisé par la MJC de Vienne et les communes du territoire dont Les Haies, Longes et Trèves.

## » FORMATIONS DES EMPLOYES

Le 29/11/2023, les cuisiniers, Sandrine Planta et Guillaume Deboom, et Pascale Blanchoz, agent de surveillance cantine ont suivi une formation Hygiène HACCP.

## » LUDOMOBILE

La tournée du Ludomobile a été reconduite pour une deuxième année sur notre commune par la mairie.

Elle a redémarré le 14 octobre 2023 et ce, tous les deux mois sur 6 séances en journée.

Nous sommes heureux de recevoir et ainsi partager tous ces nouveaux jeux variés et passionnants.

Toutes nos classes profitent d'une heure chacune en trois groupes avec leurs maitresses et leurs ATSEM soit le matin, soit l'après-midi et cette année en plus, les enfants en garderie du vendredi soir, les



abonnements sont offerts par la mairie à l'école et la garderie.

Nous accueillons, les nounous avec leurs petits et tous les habitants grands et petits des Haies et des villages aux alentours.

Venez passer un bon moment de jeux, partages, découvertes, c'est ouvert à tous.

On vous attend aussi nombreux cette année.

Nous remercions les bénévoles qui nous permettent d'assurer l'encadrement et la logistique et donc de participer à cette tournée et ainsi tous en profiter.

**Dates du Ludomobile en 2024 : les vendredis  
26 janvier, 22 mars, 17 mai, 14 juin.**

Ouvert à tous de 0 à 99 ans, n'hésitez pas à venir vous renseigner.

## » PERISCOLAIRE

Depuis septembre, la gestion du périscolaire est désormais en ligne grâce au portail Parents, via un logiciel de gestion 3D Ouest (inscription cantine, facturation cantine et garderie) afin de faciliter les inscriptions et annulations par les parents et la gestion côté périscolaire et mairie et pour harmoniser le mode opératoire avec Tupin Semons pour qui la cantine des Haies confectionne désormais les repas des enfants l'école.

## » PERSONNEL COMMUNAL

Cette année 2023, ont eu lieu quelques mouvements de personnel dans l'équipe des employés communaux.



A l'école, Elisabeth Gelas a pris sa retraite d'ATSEM en fin d'année scolaire.

A la cantine, Mme Blanchoz remplace Sandrine Mateus à la surveillance depuis début novembre.

Guillaume Deboom est embauché depuis octobre, à temps partiel en tant qu'employé communal les mercredis et une partie des vacances scolaires.



#### » RECENSEMENT

Le recensement s'est déroulé entre le 19 janvier 2023 et le 18 février 2023 par nos deux recenseurs, Sandrine MATEUS et Anthony FAYA.

La municipalité vous remercie pour l'accueil que vous leur avez apporté et nous les remercions pour leur implication et leur dévouement.

Au 18 février 2023, nous sommes **703 habitants** contre 792 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Notre joli village compte 290 résidences principales, 6 résidences secondaires et un logement vacant.

#### » REMISE A NIVEAU DU CODE DE LA ROUTE

Le samedi 4 février au matin, une vingtaine d'habitants a participé à une remise à niveau du code de la route aux Haies.

A l'initiative de la Mairie et animée par la Prévention Routière, cette animation gratuite a permis de rafraîchir et d'actualiser les connaissances des participants.

En effet, les règles de conduite ont évolué ainsi que les mobilités : des voies dédiées au covoiturage, des nouveaux panneaux, des ronds-points, des vélos et des trottinettes, la liste des nouveautés n'est pas exhaustive et elles compliquent nos déplacements. Conduire sans crainte, avec sérénité et maîtriser les risques de la route pour soi et pour les autres, sont des préalables pour rester bon conducteur.

Au cours de cette séance, les échanges ont été passionnés et interactifs.

Merci à tous les conducteurs, conductrices et futures automobilistes qui ont participé à cette action de prévention.

#### » REPAS DES AINES

Dimanche 12 mars 2023, environ 70 Hayardes et Hayards ont été accueillis par les élues et élus à la salle Pierre Bret au Fautre, pour le repas des Aînés :

- Un excellent repas préparé par le traiteur 4S

- Une animation avec chants et musique assurée

avec brio par Noël Gardier

- Un caricaturiste qui a croqué le portrait de nombreux convives, avec talent

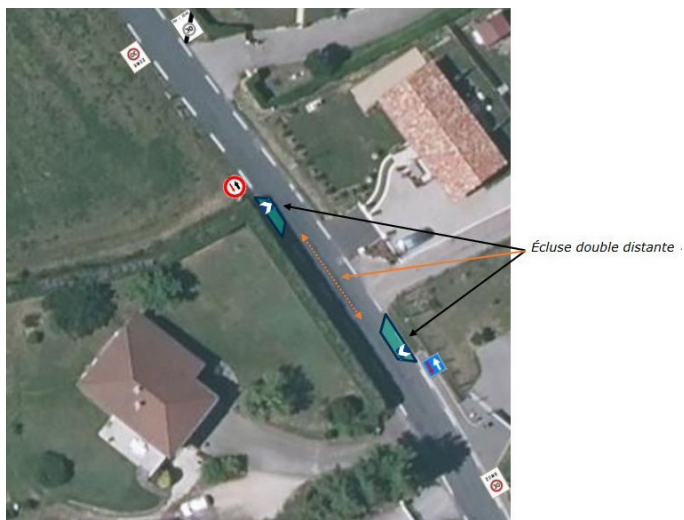
Tels sont les ingrédients d'une belle journée de retrouvailles, de bonne humeur, de souvenirs que les aînés et les élus ont eu le plaisir de partager.



Les personnes n'ayant pu se déplacer, ont reçu un colis gourmand confectionné par la boutique Grain de soleil à Condrieu.

**Le prochain repas est fixé au dimanche 10 mars 2024 au Fautre.**

#### » SECURITE ENTREE / SORTIE NORD DU VILLAGE



Le 20/11/2023, une réunion entre les élus et une dizaine de riverains de l'entrée/sortie nord du village a eu lieu pour la sécurisation du village.

Elle fait suite aux tests réalisés à l'automne pour réduire la vitesse (2 écluses GBA et la limitation de vitesse à 30 km/h) et à l'étude des relevés de vitesse du radar pédagogique.

Ainsi, ils ont pu échanger sur les observations, retours d'expérience et attentes des riverains.

Les échanges ont été très riches d'idées et de propositions.

De nouveaux tests avec d'autres dispositifs de sécurisation du village seront testés dans les prochains mois avec le Département.

La sécurité des piétons, riverains et la sécurité routière sur la commune est l'affaire de toutes et tous. Nous devons être prudents et bienveillants.



# Actualités

## » SOBRIETE ENERGETIQUE



La hausse du coût des énergies fossiles (gaz, fuel et pétrole) et d'électricité est une réalité pour la commune.

Au-delà des impacts financiers pour le budget communal, la commune est aussi consciente de la raréfaction des énergies fossiles et des tensions sur les disponibilités de l'électricité.

Partant du principe que l'énergie la moins impactante est celle que l'on ne consomme/produit pas, la mairie met tout en œuvre pour limiter son impact, tel l'abaissement de la température de chauffe dans les bâtiments communaux et la réalisation d'un audit énergétique courant 2023 pour les bâtiments de la mairie, l'école et la cure, en vue de travaux de rénovation énergétique et de dimensionnement d'un réseau de chaleur avec chaufferie bois.

Ces efforts vont se poursuivre, pour rendre cette sobriété, durable, viable, au service de notre environnement, au service de tous et de chacun.

Nous souhaitons ainsi mobiliser les élu(e)s, les employé(e)s, les associations, les citoyens autour d'un objectif commun, réduire les consommations inutiles, en adoptant une attitude plus attentive et plus responsable.

## » VOIRIES

### - Chemins communaux

Cette année 2023, nous avons réalisé l'entretien de plusieurs chemins communaux avec l'aide financière de Vienne Condrieu Agglomération (enveloppe conventionnelle d'un montant de 72 000 € environ).

Ces travaux ont permis de reprendre un revêtement en enrobés pleine largeur sur le chemin de Buzat, la route de Timbout et de la Grosse Grange (suite et fin). C'est l'entreprise BUFFIN TP qui a réalisé ces travaux.

Pour l'année 2024, la priorité sera le chemin de Champailier, de la Batonnerie et des Varines (2<sup>ème</sup> partie, suite et fin).

Suite aux intempéries de fin octobre, notre agent communal a dû intervenir sur deux secteurs goudronnés pour évacuer la terre venue des parcelles cultivées en amont, chemin de la Baronnière Nord et chemin de Galarot.



### - Chemins ruraux

La formation pour la conduite de petits matériels et engins BTP (CACES N°2) passée l'an dernier par notre agent communal, Ludovic ROJAS, nous a permis d'organiser l'entretien de nos chemins ruraux, en toute sécurité et à moindre coût.

Nous avons loué une mini pelle mécanique (3 tonnes) et, avec l'aide d'un élu retraité, notre agent communal a réalisé des travaux très bénéfiques car ils ont été finalisés juste avant les grosses pluies de fin octobre.

Nous avons repris toutes les traversées d'eau de ruissellement sur nos chemins ruraux : chemins de Grémoin, du Jalinier, des Varines, de la Grande Magdeleine, de la Madone, de la Sainty, de Rivoire et du Croizat.



Travaux réalisés sur 3 jours début octobre 2023.



Nous nous efforçons au mieux d'entretenir nos chemins car, suite aux orages, l'eau de ruissellement les creusent et les détériorent, notamment celui de la Grande Magdeleine.

## 2- AU NIVEAU DE L'AGGLO



### » ENVIRONNEMENT

#### ■ Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères s'effectue tous les mercredis matins.

Les bacs doivent être sortis la veille.

Les déchets ménagers doivent être triés.

#### ■ Objectif compost pour tous

À partir de décembre 2023, tous les habitants devront bénéficier d'une solution de tri à la source des déchets alimentaires. Aussi, Vienne Condrieu Agglomération offre une solution adaptée à chacun, quel que soit son lieu d'habitation.

En effet, l'Agglo propose **gratuitement** les équipements (composteur individuel ou collectif ou lombricomposteur collectif) et un accompagnement (guide, formation...) permettant de produire un compost, engrais naturel à partir de nos épluchures et restes de repas.

[Vous êtes intéressés ?](#)

Rendez-vous sur le site de Vienne Condrieu Agglomération,

[www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/valoriser-et-preserver/dechets/je-composte](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/valoriser-et-preserver/dechets/je-composte)

rubrique Mes démarches > Déchets > Je demande un composteur ou un lombricomposteur

#### ■ Les réflexes à adopter pour réduire ses déchets

Près d'1 kg de déchets par personne est produit chaque jour. C'est trop !

[Je réduis les emballages lors de mes achats](#)

- Je me munis de contenants réutilisables : sacs en tissu, sac à pain, boîtes...
- J'évite les produits suremballés
- J'achète au détail, à la coupe ou en vrac

[Je composte dans mon jardin, en appartement ou avec mes voisins](#) : c'est 30 % de ma poubelle d'ordures ménagères en moins et de l'engrais naturel pour mes plantations

[Je limite le gaspillage alimentaire](#)

- Je cuisine mes restes avec des recettes originales
- Je ne jette pas les produits avec la mention « à consommer de préférence » dès que la date est

dépassée, ils ne présentent aucun risque pour la santé

[Je bois l'eau du robinet](#)

- Une eau très contrôlée et riche en minéraux
- Économique : 2,25 € contre près de 200 € par an et par personne pour de l'eau minérale en bouteille
- Écologique : zéro transport et zéro déchet plastique

[J'appose un autocollant « stop-pub » sur ma boîte aux lettres](#) (disponible en mairie)

[Je réutilise ce qui peut l'être : réparation.don](#)

- A l'association Emmaüs (5 avenue Marcellin Berthelot à Vienne)
- vide-greniers, les bourses aux vêtements, les sites internet



### » DECHETERIE

■ Horaires de déchèterie :

	Matin	Après-midi
Ampuis Vernay - rue du stade	9h-12h30 (fermée les matins du mardi au jeudi)	13h30-18h

■ Les déchèteries sont ouvertes à toute personne résidant ou disposant d'une résidence secondaire sur l'une des communes de l'Agglo, sur présentation d'une carte de déchèterie. La carte de déchèterie est à demander à l'accueil de votre mairie.

**Pour tout renseignement :  
Service gestion des déchets**

**Tél. : 04 74 53 45 16**

**Mail : [gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr)**





# Actualités

## » PRIME AIR BOIS

Afin d'améliorer la qualité de l'air sur son territoire, Vienne Condrieu Agglomération reconduit la Prime air bois, destinée à vous accompagner dans le remplacement de votre ancien appareil de chauffage au bois (foyers ouverts ou anciens appareils de chauffage au bois) par des appareils de chauffage au bois récents et performants.

Le montant de la prime proposée par Vienne Condrieu Agglomération est de 700 €, auquel peut s'ajouter une bonification de 800 € sous conditions de revenus (soit une prime totale de 1 500 €).

La Prime air bois est cumulable avec la prime de transition énergétique (MaPrimeRénov'), l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) et le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE).

Au total, certains ménages peuvent bénéficier jusqu'à 4 500 € d'aides publiques.

La Prime air Bois est une aide sous conditions, versée par Vienne Condrieu Agglomération, financée par l'Agglo et l'ADEME.

## Quelles sont les étapes à suivre pour bénéficier de la Prime air bois ?

Vous devez télécharger et remplir un dossier de demande disponible sur le site de Vienne Condrieu Agglomération : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/actualite/prime-air-bois>

Avant tout achat d'un nouveau matériel, il est conseillé de lire attentivement le dossier de demande et de se renseigner auprès de l'AGEDEN.

## Renseignements :

**Association pour une gestion durable de l'énergie (AGEDEN)**

**Tél : 04 76 23 53 50**

**Mail : [primeairbois-agglo@ageden38.org](mailto:primeairbois-agglo@ageden38.org)**

## » TRANSPORTS

Se déplacer sur le territoire se conjugue aujourd'hui avec covoiturage, autopartage, Navette L'va, réseau de bus L'va et vélos en libre-service.

Tour d'horizons des dispositifs de déplacements proposés par l'Agglo :

### ■ La Navette L'va

Le dispositif de transport à la demande, appelé « Navette L'va », propose des trajets (allers simples ou allers-retours), définis selon 4 zones géographiques distinctes, entre les 30 communes



de l'Agglo et des établissements de santé, des zones d'activités, des commerces et des gares.

La Navette L'va permet ainsi de se déplacer plus librement et pour le prix d'un ticket de bus (1,20 €, valable une heure sur tout le réseau L'va), du lundi au samedi, et à de nombreux horaires.

La Navette L'va permet aussi des connexions avec les lignes régulières de bus (lignes 1 à 8) et les lignes TER.



## Les destinations de la Navette L'va depuis les Haies :

- Etablissements de santé : clinique Trénel, hôpital de Condrieu
- Zone Industrielle de Loire-sur-Rhône / Saint-Romain-en-Gal
- Commerces et marchés : centre-ville de Vienne, marché de Vienne (le samedi), marché de Condrieu (le vendredi)
- Gare de Vienne

**Point d'arrêts de la Navette L'va pour Les Haies : Lansolat, Le Rappart, Croix-Régis, Barronière, Le Bourg, Les Accacias, La Casson, Le Remillat, Rey, Godard, Le Pilon.**

## Comment ça marche ?

La réservation (obligatoire) se fait au plus tard à 17h la veille du trajet à effectuer (le vendredi soir pour le lundi suivant).

## 3 moyens pour réserver la Navette L'va :

- **Sur Internet** (<https://www.lva-mobilite.fr/se-deplacer/la-navette-lva>)
- **Par email** : <mailto:lvasurdemande@ratpdev.com>
- **Par téléphone** au 0 810 414 909, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (0.05€ TTC/min + prix de l'appel)

## À noter que :

Les scolaires n'ont pas accès à la Navette L'va pour les trajets réalisés dans le cadre de leurs trajets domicile-établissement scolaire. Ils peuvent

**pendant l'utiliser pour leurs loisirs le mercredi après-midi, le samedi ou pendant les vacances scolaires.**

### **La Navette L'va pour les personnes à mobilité réduite :**

Le service de Transport à la Demande pour les Personnes à Mobilité Réduite (TPMR) s'appelle désormais Navette L'va PMR c'est un transport de porte à porte à n'importe quel horaire de la plage de fonctionnement du service, soit du lundi au samedi de 9h à 18h. Les conditions d'accès : la nécessité pour l'usager d'obtenir une carte d'ayant-droit.

**<https://www.lva-mobilite.fr/se-deplacer/transport-de-personnes-mobilite-reduite>**

**Plus d'infos sur : [www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr) Rubrique Déplacements**

### ■ **Le covoiturage Klaxit**

Klaxit s'adresse à toutes les personnes qui sont contraintes d'utiliser leur voiture pour leurs trajets domicile / travail ou domicile / études.



Plus écologique, plus économique et plus sympa, la solution de covoiturage KLAXIT donne une autre dimension aux trajets du quotidien.

Grâce à l'Agglo, avec Klaxit, le conducteur qui propose des places dans son véhicule est indemnisé de 2 € par passager transporté sur les 20 premiers kilomètres (puis 0,10 €/ km jusqu'au 30e km). Tout est gratuit pour le passager.

### **BON A SAVOIR :**

**Avec le dispositif de covoiturage Klaxit, vous bénéficiez d'une garantie retour-maison : le conducteur vient d'annuler le trajet de retour prévu ? Pas d'inquiétude, l'assistance Klaxit vous appelle un taxi ou un VTC pour vous reconduire chez vous, gratuitement.**

### **Comment ça marche ?**

Tout se passe sur l'application Klaxit à télécharger, disponible pour Android et Apple et créez votre compte client.

### » **AMELIORTION DE L'HABITAT**

Vienne Condrieu Agglomération apporte diverses aides financières cadrées par les 2 Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) en vigueur avec pour objectifs :

- d'aider les propriétaires à réhabiliter leur logement
- **d'offrir des conseils techniques et financiers gratuits assurés par SOLiHA Rhône (le 7/02 + 3/04 + 5/06 + 4/09 + 6/11/2024 à Échalas et le 6/03 + 15/05 + 3/07 + 2/10 + 4/12/2024 à Condrieu) et l'Espace Energie à Condrieu tous les 1er mercredis du mois.**
- d'apporter des aides financières pour réaliser les travaux

Les aides financières, sous certaines conditions, sont

proposées pour des travaux d'économie d'énergie (isolation thermique, chauffage...) et/ou d'adaptation au vieillissement ou au handicap (adaptation des sanitaires, rampes d'accès...).

Les aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) :

- Pour les propriétaires occupants : jusqu'à 50 % du montant HT des travaux (sous condition de ressources et de travaux), soit une aide maximum de 17 500 €. Des primes et des certificats d'économies d'énergie (CEE) peuvent être mobilisés.
- Pour les propriétaires bailleurs : jusqu'à 35 % du montant HT des travaux (sous condition de travaux et de conventionnement du logement) + des primes en fonction du projet.

Vienne Condrieu Agglomération, pour les dossiers éligibles à l'Anah, propose une subvention supplémentaire :

- Pour les propriétaires occupants: le projet de travaux d'amélioration énergétique ou d'autonomie peut bénéficier d'une prime de 500 € maximum.
- Pour les propriétaires bailleurs : le projet de travaux conventionné peut bénéficier d'une prime allant jusqu'à 6 000 €.



D'autres aides existent : les aides des caisses de retraite, le crédit d'impôt pour la transition énergétique...

### **Pour tout savoir :**

1/ Sur les aides en faveur du logement :

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/vivre-et-se-deplacer/urbanisme-et-amenagement/lhabitat/les-aides-en-faveur-du-logement>

2/ Sur les aides pour des travaux d'adaptation d'un logement pour une personne âgée ou handicapée

**SOLiHA Rhône et Grand Lyon**

**Tél : 04 37 28 70 20**

**Mail : [a.pellerin@solihha.fr](mailto:a.pellerin@solihha.fr)**

3/ Si mon projet concerne la rénovation énergétique d'un logement :

**ESPACE ENERGIE de Vienne Condrieu**

**Agglomération**

**Tél : 04 37 48 25 90**

**Mail : [particuliers@alte69.org](mailto:particuliers@alte69.org)**

**IMPORTANT : Ne commencez pas vos travaux avant le dépôt des dossiers auprès des organismes financeurs ! Renseignez-vous avant.**



# Agriculture



Les saisons passent, la nature se transforme, et le monde agricole doit s'adapter à une météo parfois compliquée.

L'année passée a été marquée par une sécheresse importante, rendant difficile toute culture pour nos agriculteurs. Alors que cette année a été particulièrement pluvieuse, et encore plus durant ce mois de novembre, rendant encore plus complexe les métiers d'agriculteurs et d'éleveurs dans certaines régions.

Nous le répétons chaque année, mais favoriser les circuits courts et les productions locales permettent de renouer le lien avec nos agriculteurs/éleveurs, c'est leur permettre de vivre de leur labeur, et de limiter notre empreinte écologique.

A cette occasion, le « Printemps des fermes », qui rencontre de plus en plus de succès, que ce soit côté agricole (23 exploitations cette année) ou côté visiteurs (toujours plus nombreux) est l'occasion de rencontrer les exploitants, tous secteurs représentés, découvrir leur façon de vivre, de travailler, ce qui

nous permet de mieux comprendre les joies et les difficultés de celles et ceux qui nous nourrissent.

Ces visites sont toujours intéressantes et enrichissantes, alors n'hésitez pas à aller les rencontrer.

Afin de favoriser les circuits courts et les productions locales, de nombreux projets sont en cours ou en réflexion, comme à terme, la mise en place d'approvisionnements locaux dans les cantines de l'agglomération.

Dans l'optique de soutenir l'activité agricole locale, le projet d'irrigation du plateau de Louze (38) va permettre de faire perdurer une activité agricole sur ces terres, terres mises à rude épreuve par les changements climatiques, et qui aujourd'hui sont menacées sans ce projet.

**Contact Référent Agriculture à Vienne Condrieu Agglomération :**  
**Delphine FAURE (Tél : 04 74 78 89 00)**





# Les classes en 3

**JOURNÉE DES CLASSES EN 3 LE SAMEDI 22 AVRIL 2023 AUX HAIES**

Un très bon moment de partage intergénérationnel, de convivialité entre nouveaux habitants et anciens habitants du village.

Juliette nous confie : nous étions 33 à l'Auberge du Père Darbel à Longes, dont 14 classards de toutes les générations confondus. Nous avons bien mangé puis organisé des jeux en groupe de classards sur les événements marquants de notre année de naissance

(événements historiques, naissance ou décès de célébrité, sortie de chanson...). Ce qui a donné lieu à des improvisations de différentes chansons.

Auparavant dès 10h30, une cérémonie à l'église, un dépôt de gerbe au monument aux morts et la séance photos ont lancé cette journée des classes en 3.





# Les temps forts



Les voeux 6.01.2023



Cérémonie du 8.05.2023



Tournée du 1.05.2023



Fête de la musique 23.06.2023





Carnaval 11.03.2023



Repas des aînés 12.03.2023



Enfants CM scène de Cybèle à Vienne durant Jazz à Vienne 19.06.2023



Ciné été 26.06.2023



La vogue 13.08.2023



# Grandir aux Haies



## PETITE ENFANCE - ACCUEIL DES 0-6 ANS

### » POINT INFO MODE DE GARDE

Vous pouvez vous renseigner sur l'accueil individuel ou collectif de votre jeune enfant auprès du Point Info Mode de Garde (PIMG) de Vienne Condrieu Agglomération.

#### Contact

Tél : 04.27.87.80.00

Mail : [pimg@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:pimg@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

événements autour du livre, du jeu, etc.

- les parents : temps festifs, conférences thématiques, ateliers enfants-parents

#### Contact :

Les Noyodoux

2 place du Marché aux Fruits

69420 CONDRIEU

Tél : 04 87 59 15 75

[rpenoyodoux@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:rpenoyodoux@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

**VOUS RECHERCHER UN MODE DE GARDE POUR VOTRE ENFANT ?**  
**UN SEUL NUMÉRO : 04 27 87 80 00**

**POINT INFO MODE DE GARDE**

Vienne Condrieu Agglomération  
30, avenue du Général-Leclerc  
Espace Saint-Germain  
Bâtiment Antarès  
BP 263 - 38217 Vienne Cedex

Vienne Condrieu Agglomération  
Rhône Alpes  
isère  
Auvergne-Rhône-Alpes

### » ASSISTANTS MATERNELS

La liste des assistantes maternelles agréées habitant la commune est mise à jour deux fois par an par le Département du Rhône. Elle est disponible en mairie ou au PIMG (voir ci-dessus)

### » RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

C'est un lieu d'accueil, d'information, de rencontre et d'écoute, au service des professionnelles de l'accueil individuel et il permet de mettre en relation l'offre et la demande d'accueil.

Le relais s'adresse aux assistantes maternelles, aux employés à domicile et aux parents (accompagnement des parents dans leur rôle d'employeur notamment avec une aide pour les contrats de travail).

Le relais est un lieu d'animation pour :

- les enfants : ateliers d'éveil et de socialisation
- les professionnels de l'accueil individuel : temps collectifs, ateliers d'éveil, participations à des

### » ACCUEIL COLLECTIF

Vienne Condrieu Agglomération gère 16 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), communément appelés crèches ou haltes garderies (dont Condrieu, Echalas, Loire-sur-Rhône, St Romain en Gal...).

Une préinscription doit être faite sur internet.

Une commission d'admission se réunit plusieurs fois par an pour attribuer les places disponibles selon des critères d'attribution déterminés.

#### Contact :

Vienne Condrieu Agglomération

Espace Saint-Germain

Bâtiment Antarès

30, avenue Général Leclerc

38200 VIENNE

Tél : 04.27.87.80.00

Accès au nouvel espace famille :

[www.espace-citoyens.net/viennecondrieu/espace-citoyens](http://www.espace-citoyens.net/viennecondrieu/espace-citoyens)

## ECOLE

**« Les 56 élèves du village ont pris le chemin de l'école. En plus, des 6 nouveaux élèves de PS, Mme Nicolas a rejoint notre équipe pédagogique. Elle a en charge les CM1-2. Plusieurs ateliers autour du théâtre et de l'ouverture aux autres seront proposés cette année.**

**L'équipe pédagogique se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2024 !»**

### » LA CLASSE DECOUVERTE

Du 22 au 26 mai 2023 les élèves de CP/CE1/CE2/CM1/CM2, sont partis pour une semaine à Super-Besse en Auvergne accompagnés de leurs enseignantes Martine Gagnepain, Sandrine Thonnérieux, Annie Oudard (ATSEM), Emmanuelle Nuris (AESH) et Ghislaine Marin (ancienne maman d'élève). Ils ont exploré les environs et ils ont beaucoup marché.

Au retour, ils étaient bien fatigués, mais aussi très contents.

### • Le centre Paul Léger

Le centre était très grand. Il y avait 3 étages. Au rez-de-chaussée, il y avait des rangements de chaussures et une salle de spectacle. Au 1er étage, il y avait un réfectoire. Les chambres étaient au 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> étage. Elles étaient plutôt petites. Il y avait des lits superposés, nous étions de 3 à 6 élèves. C'était rigolo.

Les repas n'étaient pas aussi bons qu'à la cantine! Les dames du réfectoire nous posaient des plats au centre de la table et un élève nous servait. Le petit déjeuner était servi en buffet, le pain était délicieux.

Une troupe est venue nous présenter des danses folkloriques et nous avons participé à quelques danses plutôt faciles. Nous nous sommes bien amusés. Il y a aussi eu une soirée lecture. L'avant dernier soir, nous avons fêté l'anniversaire de Léonie, le même soir nous avons fait une boum pour fêter la fin de notre séjour.



### • Le lac Pavin

Nous avons visité le lac Pavin. Il est de forme circulaire car c'est un volcan. Vers -8000 avant J-C, du magma est entré en contact avec une nappe phréatique. L'eau s'est évaporée très rapidement : si nous chauffons un litre d'eau liquide à plus de 100° ça fait 1000 litres d'eau gazeuse. Donc le lac Pavin a explosé. Un guide nous a raconté la légende d'un diable. Et il nous a raconté que le lac Pavin avait deux parties : une partie d'eau en haut et une autre partie d'eau gazeuse en dessous. On a fait le tour du lac, nous avons vu des pierres de laves et des petits ruisseaux. Le guide nous a fait des chapeaux avec une plante verte.



### • Le château de Murol

Il date du Moyen-Âge et donc il est partiellement détruit. Nous avons visité plusieurs pièces : la salle d'armes est remplie d'armes. Nous avons appris qu'il y avait 3 types d'armes : d'estoc, de taille et de choc. Le cellier était leur pièce de conservation pour le fromage, les fruits, les légumes et la viande. La chambre de la femme du roi était assez petite avec une cheminée et un lit.





# Grandir aux Haies



## • Vallée de Chaudefour

On s'est promené dans la Vallée de Chaudefour. Le guide nous a fait boire de l'eau d'une source ferrugineuse et pétillante. Elle est très bonne pour la santé mais si on en boit trop, on peut avoir mal au ventre. Le guide nous a fait le baptême de l'auvergnat, en nous mettant de l'argile sur les joues. On a vu trois chamois grâce à une longue vue. Nous avons aussi vu la Crête du Coq et la Dent de la Rancune : elles sont faites de roche magmatique infiltrée dans une fissure.



## • La chaîne des Puy

Une chaîne c'est plusieurs volcans d'affilée. Un Puy, c'est un volcan d'Auvergne.

On a été sur deux Puy : le Puy de la vache et le Puy de Vichatel.

Un matin, on a visité le Puy de Vichatel. On est allé dans le cratère du volcan : la végétation avait poussé parce qu'il ne s'était pas réveillé depuis longtemps. L'après-midi, on est allé au Puy de la Vache. On a monté 572 marches et on était content d'y être arrivé. On a vu la chaîne des puy dont le volcan le plus célèbre qui est le Puy de Dôme. Ensuite, on a fait un abri pour scarabées : on les appelle les bousiers.



## • La ferme et le Saint Nectaire

Nous avons vu les vaches sortir du pré pour aller à la traite. La salle de traite est entièrement automatisée. Nous avons vu des images des étapes de fabrication du Saint Nectaire. Ce fromage ne peut pas être appelé Saint Nectaire fermier s'il n'y a pas de pastille d'identification verte à l'intérieur. A la fin, nous avons eu une dégustation. C'était trop bien.

## • Lemptégy

Avant c'était un volcan mais maintenant c'est une sorte de parc d'attraction. Il sert à expliquer aux personnes comment se forment et se réveillent les volcans. Il y a différentes sortes de pierres : blanches, noires, rouges. Les scories (de petites pierres volcaniques) sont rouges ou noires, les rouges ne sont pas assez sèches et les noires très sèches. Il y en a en forme de bouse de vache, en fuseau, en boule, en chou-fleur ou en bombe. A la fin, il y a des manèges à sensation en 3d et 4d pour nous faire vivre les sensations du réveil d'un volcan



**Merci à la mairie, au Sou des Ecoles, à l'équipe enseignante et à nos parents.**

**Textes écrits par les élèves de CE1 CE2 CM1 CM2**

## LA CANTINE

La cantine des Haies s'agrandit grâce à un projet de mutualisation avec la commune de Tupin-Semons. Ainsi, un agrandissement et une rénovation des locaux et le remplacement des équipements électroménagers ont été nécessaires. Aujourd'hui, nous cuisinons des produits locaux, frais et bio pour 80 enfants dont 30 repas qui partent en livraisons pour l'école de Tupin-Semons. Un cuisinier supplémentaire « Guillaume Deboom » a été embauché par la mairie de Tupin-Semons, aux côtés de Sandrine Planta, pour concrétiser ce projet.



Les inscriptions se sont informatisées pour faciliter le fonctionnement administratif et une nouvelle surveillante de cantine, Pascale Blanchoz, est venue remplacer le départ de Sandrine Mateus.

**TARIFS :** Le tarif du repas reste à 4,50 € pour les inscriptions régulières. Un tarif de 5,50 € est appliqué pour les enfants désinscrits à moins d'une semaine ou pour les inscriptions ponctuelles à moins d'une semaine.



## LA GARDERIE

Dans la cour les enfants adorent jouer au sable. Ils construisent des châteaux, creusent des tunnels, refont les Puy d'Auvergne...autant de constructions éphémères qu'ils aimeraient conserver. Mais dans le sable, rien n'est figé, ça va, ça vient...la pluie, le vent, les enfants eux-mêmes détruisent ces petits chefs-d'œuvre et... place à la reconstruction ! C'est un cycle sans fin !

Le sable c'est synonyme des beaux jours, et parfois comme cette année, cette activité joue les prolongations avec un automne clément.

Le sable, un petit coin de paradis, une oasis dans un coin de la cour !

Puis vient le temps des bricolages à l'intérieur au fil des saisons ou des fêtes jusqu'au jour où...  
« **CHOUETTE ! LE SABLE !** »



**Tous les vendredis nous allons à la bibliothèque de 17h à 17h45.**

**Nous emmenons les enfants à la ludomobile lors de son passage sur le village environ un vendredi tous les deux mois.**



### Accueil

Lindsay Emanuelli et Agnès Chavas accueillent les enfants :

- de 7h à 8h30 le matin
  - de 16h30 à 18h30 le soir
- Pas d'inscription

**Tarif** : 1,85€ de l'heure

**Téléphone** : 04 74 54 74 61

**Les petits et les grands vous souhaitent une bonne année 2024 !**

## RECENSEMENT CITOYEN

**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**



**JDC**  
**OBJECTIF CITOYEN**  
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

### LE RECENSEMENT MILITAIRE DONNE DES DROITS

<b>Qui ?</b>	Garçons et filles de nationalité française
<b>Où ?</b>	À la mairie de ton domicile
<b>Quand ?</b>	Dès 16 ans
<b>Avec quoi ?</b>	La carte d'identité Le livret de famille Un justificatif de domicile Ton numéro de portable Ton adresse mail et les études préparées

#### Pourquoi ?

- Pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduit accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP,...)
- Pour effectuer la Journée Défense et Citoyenneté
- Pour inscription d'office sur les listes électorales



# Associations

## BIBLIOTHÈQUE



Chut! Ecoutez...

Un vendredi vers 16h dans la bibliothèque endormie (elle s'éveille gratuitement de 16h30 à 19h) les livres commencent à s'agiter : Qui va sortir ce soir ?? Sur une étagère, un livre de la MD (médiathèque du Rhône) explique à un nouveau venu (roman acheté par nos soins grâce entre autre à une subvention de la mairie.

- Tu sais, tout le monde peut venir et le prêt est gratuit !  
Encore cette année, la bibliothèque fonctionne beaucoup avec l'école (accueil des classes 1 fois par

23

mois, venue de la garderie le vendredi vers 17h), d'ailleurs la bibliothèque ferme lors des vacances scolaires !

- Eh ! intervient un album, vous oubliez plusieurs choses :

\*Le prix kemtu (qu'aimes-tu?) attribué par les bibliothèques de secteur. L'an dernier, le cycle 3 était concerné (CE2, CM1, CM2) et cette année il s'adresse au cycle 2 (GS, CP, CE1). 5 albums sont en lice, votez!  
Belle animation le 1er Avril 2023, fera-t-on mieux cette année ?

\*La lecture offerte par les CM1 CM2 et leur maîtresse une fois/mois de Janvier à Juin.

Les livres se taisent. Il est 16h30, la bibliothèque s'anime, et on vous attend !

Belle année de lecture à tous !

Bureau :  
Présidente : A.Chavas  
Vice présidente : D.Vachon  
Trésorière : A.Gadel  
Secrétaire : E.Gelas

Membres actifs : A.Bosvert, I.Chirat, M.Janet, C.Prince  
G.Sallandre, E.Vincenot, M.Vincenot



Merci à  
Lucien  
pour ce joli  
panneau

24

## LE SOU DES ECOLES

### Qui sommes-nous ?

Le SOU DES ECOLES DES HAIES est une association loi 1901 composée de parents d'élèves de l'école et animée par des parents bénévoles. Tous les bénéfices réalisés par l'association permettent de financer des fournitures et des projets pour les écoliers. L'association fonctionne grâce aux subventions de la municipalité, aux cotisations des parents d'élèves et surtout grâce aux bénéfices rapportés par les différentes manifestations.

### Composition du bureau

Président : Florian DESPLACES  
Vice-Président : François GAILLARD  
Trésorière : Maëlle GENEVE  
Vice-Trésorier : Mickaël BLEIN  
Secrétaire : Caroline CHORIER  
Vice-Secrétaire : Agathe FIQUET

### Que fait-on ?

Nous organisons des manifestations tout au long de l'année scolaire !

Après la randonnée suivie du repas saucisse, tomme daubée en octobre, la vente de sapins et reblochons et le repas de Noël des enfants en décembre, nous vous attendons nombreux en 2024 pour :

- la **matinée boudin (28/01)**
- le **carnaval des enfants (15/03)**
- le **concours de pétanque (date à venir)**
- et la **kermesse (28/06)**

### A quoi sert-on ?

A réunir des fonds pour l'école permettant l'achat de matériel pour les classes, le financement des sorties scolaires annuelles, spectacles et « classes découvertes » (tous les 5 ans). Le SOU DES ECOLES finance environ les trois quarts du montant de chaque sortie scolaire, permettant aux parents de financer « un reste à charge » moins conséquent. L'objectif est de pouvoir proposer de nombreuses sorties éducatives et que tous les enfants puissent participer.

## Comment sommes-nous ?

Sympathique et chaleureux !!



Alors, n'hésitez pas à venir participer à nos manifestations, où nous vous attendons nombreux et nombreuses afin de rendre possible tous les projets scolaires.

Nous tenons à remercier ici toutes les personnes, qui, de près ou de loin nous aident à faire vivre l'association : les membres actifs, les parents et familles des enfants, les enseignantes, la municipalité ainsi que les habitants du village et des alentours qui participent aux manifestations !

Nous vous souhaitons à tous et toutes une bonne année 2024 !

## ASSOCIATION CULTURELLE DES HAIES

### LA BELLE ÉTOILE

#### Une belle soirée

Nous écrivons ces lignes au lendemain de notre soirée consacrée à l'immigration italienne de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle. Avec le film « Interdit aux chiens et aux Italiens ». Nous sommes heureux de cette soirée. Beaucoup d'habitants de notre village étaient présents, ainsi que des spectateurs venus des villes et des villages alentours, attirés par ce temps de partage autour de ce moment d'histoire important pour notre pays, pour notre culture. Particulièrement sur notre territoire où des familles italiennes sont venues nombreuses offrir leur existence aux usines de Givors et de Rive de Gier, aux verreries principalement.

Les échanges se sont appuyés sur la projection du très beau film de Alain Ughetto, « Interdit aux chiens et aux italiens », un film multi primé par les plus importants festivals de cinéma d'animation. Cette soirée a eu la chance de bénéficier de la présence de Philippe Hanus qui a largement participé à la documentation nécessaire à



l'écriture du film, en tant qu'ethnologue, spécialiste de l'émigration. La soirée a permis un très bel échange entre Philippe et les spectateurs. Parmi eux des personnes d'origine italienne ont offert des témoignages forts quant à l'histoire de leur propre famille.

#### Avoir 20 ans

Cette année, notre association fêtera son 20<sup>ème</sup> anniversaire ! Ça n'est pas rien. En effet c'est en 2004 que quelques habitants du village ont fondé cette association, désireux de développer la dimension culturelle de notre village, notamment par la composition et l'édition d'un très beau livre, « Chemin des écoliers ». Cet ouvrage richement documenté et illustré constitue un magnifique recueil de témoignages des habitants les plus anciens de notre village. A propos de l'histoire des Haies, l'évolution de ce village au cours de la deuxième moitié du XXe siècle, les récits fondateurs de notre communauté. Il est possible de se procurer ce livre auprès de notre association.

#### Des équipes

Depuis cette naissance, des équipes se sont succédées au sein de l'association. S'engageant toutes à créer du lien entre les habitants des Haies, transmettre une image valorisante de notre village. A l'instar des acteurs bénévoles de toutes les associations du village. Aujourd'hui, notre association est constituée de Fanny, Huguette, Martine, Thomas et Yves. Soutenus par des sympathisants qui viennent volontiers prêter main forte, comme Eva, Mathilde, Nina, Yannick et d'autres.

#### L'avenir

Ce vingtième anniversaire est l'occasion pour notre association de se projeter vers l'avenir en se donnant un nom. Nous avons choisi de baptiser notre groupe et son action, « La belle étoile ». Pour illustrer cette appellation délibérément poétique, un nouveau logo. Il conserve l'image de la chèvre, comme élément d'identification à notre village.

Sous ce label, sous cette Belle Étoile, des manifestations à venir : concerts, projections de films, théâtre... (programme en cours).

#### Être informé

- Notre Facebook : <https://www.facebook.com/Assoculturelleshaies>
- Envoyez un mail à : [culture.leshaies@gmail.com](mailto:culture.leshaies@gmail.com).

#### Rejoindre l'équipe

- Contactez-nous de la même manière si vous souhaitez rejoindre l'équipe de l'association. Sachez que vous êtes vivement les bienvenus !

#### Remerciements

- Nous tenons à vous remercier, chers spectateurs qui venez souvent nombreux partager les soirées que nous proposons. Ainsi, vous apportez aussi votre soutien financier à ce projet, dans le cadre de la politique du prix libre que nous pratiquons, dont l'objectif est de n'exclure personne de ces temps de partage.



# Associations

• Nous remercions également la municipalité des Haies pour la mise à disposition de la salle polyvalente et le prêt de l'écran de cinéma pour les projections.

## LES ZAZOUS

Chères Hayardes, chers Hayards,  
Tous les Zazous vous remercient pour votre soutien et votre présence à nos manifestations tout au long de cette belle année 2022/2023.

En effet, vous avez été au rendez-vous dès le bal organisé en décembre 2022 sur le thème des années 2000, pour continuer à nous suivre en 2023 lors de la matinée sabodet qui a été un franc succès !

Merci à tous pour votre accueil lors de la tournée du premier mai qui s'est déroulée à merveille où nous avons pu récolter de nombreux œufs pour vous servir l'omelette annuelle.

La vogue a débuté d'une façon inédite par le pique-nique des anciens Zazous organisé le samedi précédent cette semaine de fête où les anciens membres de l'association sont venus partager un moment convivial avec nous ! Par la suite la tournée des brioches s'est très bien déroulée ainsi que le week-end de la vogue où vous avez été très nombreux à venir profiter de la fanfare, des bals et de la paëlla malgré le temps pas toujours clément...

Grâce à vous, nous avons pu partir en vacances à Millau où nous avons pu faire du karting, du canoé ainsi qu'une visite d'une cave de Roquefort et évidemment voir le magnifique viaduc.

### L'association a accueilli de nombreux jeunes motivés et a réélu son nouveau bureau :

- Président : Vincent Gelas
- Vice-présidente : Laurine Palluy
- Secrétaire : Loriane Jamet
- Vice-secrétaire : Cyrielle Ricanet
- Trésorier : Yohan Planta
- Vice-trésorier : Tom Christophe

### Les Zazous vous attendent avec impatience pour les prochaines manifestations durant l'année 2024 :

- **3 mars : matinée sabodet**
- **13 avril : bal à la salle du Fautre**
- **1<sup>er</sup> mai : soirée du 30 avril pour l'extérieur du village et journée du 1<sup>er</sup> mai pour l'intérieur du village**
- **5 mai : omelette des Zazous offerte aux habitants du village**
- **Tournée des brioches : soirées du 6 août au 8 août pour l'extérieur du village et le 9 et 10 août pour l'intérieur du village**
- **Week-end de la vogue : bals de la vogue 9, 10 et 11**



**août à partir de 21h avec la traditionnelle paëlla le dimanche 11 août !**  
**- Fin 2024 : soirée dansante**

N'hésitez pas à suivre les possibles modifications de nos manifestations au cours de l'année via le Fil des Haies et nos réseaux sociaux.

Merci à tous pour votre soutien et votre aide pour faire vivre notre beau village. Nous vous attendons toujours aussi motivés et en pleine forme pour nos prochains évènements !

### » Zazou un jour, Zazou toujours !



Samedi 5 août 2023, les Zazous ont étendu leur linge en famille et ce sont plus de quarante années de T-shirts de vogue qui ont flotté entre la mairie et la salle des Fêtes des Haies.

Voilà, ils les ont enfin faites ces grandes retrouvailles, depuis le temps qu'ils en parlaient...

Les aînés qui ont monté l'association au début des années quatre-vingt sont venus rencontrer ceux qui les ont suivis dans cette belle aventure et ceux qui,

aujourd'hui, font perdurer la belle amitié des jeunes des Haies.

C'était un grand moment de partage, l'apéro bien sûr, mais aussi les souvenirs et évidemment, les chansons qui pour certaines sont toujours dans la playlist des enfants de Zazous.

Plusieurs générations se sont retrouvées et les histoires croustillantes, les souvenirs hilarants et les photos censurées (ou pas) ont circulé entre eux.

Une pensée émue à ceux qui ne sont plus mais dont on ressentait la présence joyeuse dans les anecdotes. Bref, la grande famille des Zazous, fière de l'être, s'est offerte une belle répétition de la vogue du week-end suivant.

On imagine bien, que connaissant leur sens de la fête, ils ont déjà pris rendez-vous pour l'année suivante. **Ce sera le samedi 3 août 2024 !**

Longue vie aux Zazous des Haies !

## LES HAIES EN FLEURS

**« La Nature est un somptueux théâtre où chaque jour est un spectacle »**

- PRESIDENT : Mr CREMILIEUX Raymond
- VICE PRESIDENT : Mr PLANTA André
- TRESORIER : Mme RIVORY Thérèse
- VICE TRESORIER : Mr DURIEU Georges
- SECRETAIRE : Mme CHIRAT Isabelle
- MEMBRES ACTIFS : Mr BONNEL Claude, Mr BEAUDET Maurice, Mme COGNET Yvonne, Mr COGNET Michel, Mme DURIEU Chrystelle, Mr GADEL Gérald, Mr GUINAND Alain, Mr FORT Rudy, Mr MARIN Albert, Mr PALISSE Georges, Mr RIVORY Marcel
- CONSEILLER TECHNIQUE : Mr ROJAS Ludovic

La saison des cartes a débuté le mardi 24 octobre 2023 pour la saison d'hiver et tout le monde est invité à venir jouer à la coinche l'après-midi à la salle municipale dans une très bonne ambiance !

**La matinée tripes / boeuf bourguignon (vente à emporter) a eu lieu le dimanche 03 décembre 2023. La choucroute (sur place à la salle) aura lieu le dimanche 24 mars 2024 : retenez votre date !**

**Et nous tenons vraiment à remercier tous les participants, toujours très nombreux, à ces journées de convivialité car vous contribuez au fleurissement du village !**

Les bénévoles continuent leur travail d'embellissement, de piochage, d'arrosage....tous les jeudis matins et sont fidèles au rendez-vous ! Si certains souhaitent rejoindre l'équipe, ils sont les bienvenus !

Des « rosiers souvenirs » nommés Chantal, Roger, Nanou, Lydie, plantés dans différents endroits du village pour ne pas oublier les bénévoles qui ont tant œuvré à la beauté de notre commune.



Et un immense merci à tous les bénévoles pour leur implication à faire de notre village un tableau merveilleux !

Je souhaite que pour cette nouvelle année 2024 fleurissent tous vos rêves et projets !

*Mr CREMILIEUX Raymond, Président*

## LA PETANQUE

La pétanque des Haies a compté pour l'année 2023 : 38 licenciés et 33 sociétaires.

Nous avons engagé en 2023 des équipes dans les Championnats des Clubs séniors et vétérans, dans les Championnats du Rhône et la Coupe de France.

Et nous avons aussi organisé :

- Un repas en juillet, 2 concours de la vogue (avec 4 associations des Haies), un concours le 15 août, le but d'honneur, le concours des vendanges (où nous avons reversé 250 € au profit du Téléthon).
- Nous avons aussi accueillis la classe de CM1 - CM2 de Mme GAGNEPAIN tous les vendredis après-midi de juin.





# Associations



**Pour 2024 :**

**Licences : 45 € et carte de sociétaire : 15 €**

- **Lundi 6 mai : concours doublettes vétérans (licenciés)**
- **Lundi 3 juin concours doublettes vétérans (licenciés)**
- **Journée pétanque avec repas à midi (dates à préciser) (sociétaires)**
- **Lundi 17 juin : concours doublettes promotion (licenciés)**
- **Concours de la vogue (ouvert à tous)**
- **Concours du 15 août (ouvert à tous)**
- **Samedi 7 septembre : but d'honneur (sociétaires)**
- **Samedi 14 septembre : concours des vendanges au profit du Téléthon (ouvert à tous)**

**Bureau :**

- Président BERGER Franck
- Vice-président : RAMADIER Joël
- Secrétaire : GRANGE Marie-Noëlle
- Trésorier : BERGER Jérémy
- Vice-Trésorier : REGNIER Patrice

Nous vous accueillons sur nos terrains de pétanque les mercredis et samedis après-midi de 14h à 18h toute l'année en fonction du temps.

## LA CHASSE

Nous nous sommes aperçus que beaucoup de personnes ne connaissent pas le déroulement d'une saison de chasse, cela n'est en aucun cas un reproche de notre part.

Voilà comment se déroule une saison de chasse dans notre commune.

L'ouverture de la chasse est toujours le deuxième dimanche de septembre et la fermeture le premier

dimanche de janvier, sauf pour le sanglier et le renard, la fermeture est en mars et la bécasse le 20 février.

Nous chassons le sanglier les mercredis, samedis et dimanches, le chevreuil les samedis matin.

Pour le petit gibier, nous chassons les dimanches et les mercredis de l'ouverture jusqu'au 1 novembre et ensuite les samedis, dimanches et mercredis.

La chasse à la bécasse est les mercredis, jeudis, samedis et dimanches.

Le gibier de passage est chassé tous les jours (mardi et vendredi à poste fixe interdit de se déplacer).

En résumé, nous pouvons chasser tous les jours de la semaine.

Ces dates ne sont valables que pour la saison 2023 2024.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous remercions Romain Jamet qui a pris la place de secrétaire à la place de Sébastien Marlier.

La société de chasse remercie toutes les personnes qui sont venues à notre première **matinée caillette**. Nous renouvelons cette matinée le dimanche **7 avril 2024**.

Pour les dégâts causés par les sangliers, nous demandons aux agriculteurs de nous prévenir le plus vite possible pour pouvoir y remédier.

Nous vous informons que **l'Assemblée Générale de la chasse se tiendra le 28 juillet 2024** à 10 heures à la cabane de chasse.

Vous pouvez consulter la liste des piégeurs qui est affichée en mairie.

**Bonne et heureuse année à vous.**



*Corvée de parage de champs de maïs*



# Histoire



## IL ÉTAIT UNE FOIS LA CANTINE...

### » HISTOIRE DES PREMIÈRES CANTINES SCOLAIRES EN FRANCE

Il y a un siècle et demi, quand les législateurs généralisèrent l'enseignement élémentaire, ils avaient tout prévu sauf la restauration scolaire.

Une étape importante est franchie dans les années 1880, avec les lois de Jules FERRY qui rendent l'instruction obligatoire, gratuite et laïque, mais sans structurer le temps de midi. Cependant, le repas à l'école devient une nécessité pour beaucoup d'enfants : à la campagne, l'éloignement interdit le retour à la maison le midi et en ville, c'est le travail des parents et l'indigence de certaines familles qui conduisent à la naissance des cantines.

Pendant la guerre 14-18, des institutions charitables, des soupes populaires pour enfants, se greffent sur l'école pour assurer un repas le midi. Après la guerre, la 3<sup>e</sup> République conduit une politique scolaire tendant à établir une école dans chaque commune, mais l'omission de Jules Ferry n'est pas réparée. L'alimentation de l'enfant à l'école n'étant pas prise en considération, les cantines émergent un peu partout par nécessité.

En 1936, une loi oblige la construction d'un réfectoire pour toute nouvelle école et son aménagement dans les écoles existantes.

La cantine se structure à partir de l'école et des mairies, sans intervention de l'Etat. Elle est ouverte à tous les enfants et garde son aspect d'œuvre de charité.

Le repas type des écoliers est en grande majorité composé de pain, de lard ou d'un plat unique venant de la maison et réchauffé sur le poêle de l'école, ou encore d'une soupe chaude bien épaisse faite à la cantine.

### » LE PANIER REPAS

A la campagne, l'éloignement du domicile contraint les enfants à amener leur repas à l'école. Ils apportent, chaque matin, avec la bûche pour le poêle en hiver, un panier ou une musette contenant leur nourriture qu'ils déposent sous le préau ou à l'entrée de la classe. Il contient en général, du pain, un morceau de viande, un fruit.

Les notions de nutrition et d'équilibre alimentaire n'arrivent que dans les années 1950 et commencent à être mises en application dans les 1960. L'éducation nutritionnelle fait aussi son apparition. C'est en 1965 que la Ligue de l'enseignement crée le concept de restaurant d'enfants, à l'origine des cantines d'aujourd'hui.

En général, l'organisation du repas du midi est laissée aux bons soins de l'instituteur (qui surveille également les enfants car il en a l'obligation). L'obligation de surveillance des instituteurs est supprimée en 1978.

Les communes seront appelées à désigner du personnel municipal pour cette surveillance, elle pourra même accorder une indemnité aux enseignants qui désirent assurer ce service en tout ou en partie.

En conclusion, les cantines scolaires du début du XX<sup>e</sup> siècle sont le fruit du hasard et de l'improvisation.

### » ET AUX HAIES...

#### HISTOIRE DES BÂTIMENTS DE NOTRE CANTINE

Depuis la création de l'école publique, les enfants des nombreux hameaux qui habitaient loin du village amenaient leur repas et mangeaient dans l'école.

Il semblerait que le premier local de cantine aux Haies ait été aménagé en 1934.

Depuis de nombreuses améliorations et extensions ont été faites à la cantine.

Le bâtiment communal constitué aujourd'hui de la cantine au rez-de-chaussée et d'un appartement au 1<sup>er</sup> étage et au 2<sup>ème</sup> étage a été construit au 19<sup>ème</sup> siècle.

Il a connu plusieurs fonctions successives selon les époques :

Rez-de-chaussée :

- Au 19<sup>ème</sup> siècle, c'était une école qui était faite par des sœurs.
- Au 20<sup>ème</sup> siècle, c'était la « grande classe » de l'école communale. (L'école des petits était sous l'appartement des instituteurs, qui est désormais un appartement qui donne dans la cour d'école).
- Après 1945, une cantine fut aménagée à l'arrière de la classe, (autrefois les enfants mangeaient ce qu'ils avaient apporté dans la classe).
- Cette salle de cantine était également utilisée pour les concours de belote.
- A la fin des années 1970, quand la nouvelle école fut construite, la mairie située au 1<sup>er</sup> étage fut transférée au rez-de-chaussée.
- En 1999, la mairie fut transférée dans une construction moderne où se trouve la mairie actuelle.
- En 2003, la cantine fut agrandie en créant une deuxième salle de réfectoire, à la place de la mairie déplacée.

Autrefois la cantine était gérée par le Sou des Ecoles qui a été créé le 22 mars 1908.

A l'époque, les dépenses correspondaient aux achats de denrées, au salaire de la cuisinière et au chauffage. Petit à petit, la gestion a été faite par la mairie qui a pris en charge les salaires et les achats. Le Sou des Ecoles en avait gardé la responsabilité.

Cette fonction perdurera jusqu'à l'année 2012 où elle a été officiellement prise en charge par la mairie, à la demande du Sou des Ecoles.



# Intercommunalité

## FNACA - COMITE D'AMPUIS

Participation de la section AFN des Haies aux commémorations du 8 mai et 11 novembre au monument du souvenir.



### Prévisions 2024 :

Le tirage des rois aura lieu lundi 8 janvier 2024 à la salle des fêtes des Haies.  
Meilleurs vœux de paix et santé à tous !  
Maurice BEAUDET

## LA PAROISSE

Notre paroisse est bien vivante :  
Voici quelques activités des paroisses Frédéric OZANAM et St FEREOOL :

- Soirées chants
- Repas pour personnes seules
- Parcours vers le baptême pour enfants du primaire
- Messe en semaine dans 5 clochers (messe aux Haies le mardi à 9h)
- Après-midi jeux animés par le Secours Catholique

**A noter dès maintenant, le dimanche 14 Janvier à Ampuis : Messe des Nations**



Si vous souhaitez célébrer un mariage ou un baptême :  
RDV sur le site : [www.paroissesferreoletozanam.fr](http://www.paroissesferreoletozanam.fr)  
Les messes du dimanche dans les communes sont

affichées à la grille de l'église.

Sachez que l'équipe des Haies peut vous accueillir à la permanence de la cure le 3ème samedi du mois pour des renseignements où un réconfort.

Mais surtout gardons notre joie pour ne pas perdre nos forces et notre espérance.

Merci au Père Luc BIQUEZ et au Père François pour leur soutien dans notre mission, ainsi que les personnes qui entretiennent régulièrement l'église.

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL SPORT ET CULTUREL LES HAIES LONGES TREVES

Le bureau syndical a approuvé le 15 mars 2023, le compte administratif 2022 suivant :

### Fonctionnement :

- Dépenses : 102 517.21 euros
- Recettes : 185 485.24 euros
- Résultat 2021 : + 99 110.82 euros  
(dont 74 110.82 € affecté à l'investissement au 1068)

**Excédent de fonctionnement de clôture 2022 :  
+ 107 968.03 euros**

### Investissement :

- Dépenses : 51 292.78 euros
- Recettes : 77 250.39 euros
- Résultat 2021 : - 38 005.98 euros

**Résultat d'investissement de clôture 2022 :  
- 12 048.37 euros**

Cette année 2023, nous n'avons pas eu de grosses dépenses, seulement les dépenses de fonctionnement habituelles.

Un gros projet de travaux pour 2024 est le changement de tout l'éclairage extérieur du complexe.

### Location de la salle Pierre Bret

Les demandes de location doivent se faire obligatoirement par mail à l'adresse suivante : [syndicat.fautre@gmail.com](mailto:syndicat.fautre@gmail.com)

Les horaires de location ont été modifiés, les locations se termineront au maximum à 19 heures et non plus à 22 heures comme auparavant.

Vous trouvez le tableau des nouveaux tarifs et des nouveaux horaires en page 7.

Autre nouveauté, la remise des badges et l'état des lieux entrant sont effectués le vendredi matin à 10h à la salle Pierre Bret et le rendu des badges avec l'état des lieux sortant le lundi matin à 10h30.

## ASQV - ASSOCIATION DES 4 VENTS

L'ASQV a fait une très belle saison 2022/ 2023, nos activités font le plein sauf malheureusement la section zumba qui n'a pas obtenue le succès escompté.

Nous avons investi dans du matériel afin que nos professeurs et nos adhérents soient tous heureux d'évoluer au sein de notre association.

Nos intervenants boxe ont obtenu leur brevet de moniteur fédéral : félicitation à Emmanuelle Boroméo et Brice Leterrier.

La section théâtre nous a offert un très beau spectacle : un public d'une centaine de personnes est venu encourager et applaudir nos jeunes acteurs en herbe.

Merci à Valérie Di Pilla qui encadre ces jeunes.

Nos autres activités gym adaptée, gym fitness, pilâtes, yoga, cross training, boxe puis pour les enfants : baby gym éveil sport, multisports et kick boxing font le plein.

Sans oublier bien sûr le foot.

Pour découvrir encore plus notre association, il faut visiter notre site : [www.asqv.fr](http://www.asqv.fr)

Vous y trouverez tous les renseignements sur les activités, sur nos professeurs etc.

### Notre bureau :

**Président :** Maurice Denuzière

**Secrétaire :** Pascale Bargeault

**Comptabilité :** Marie Bonnier

**Adjoint compta :** Gabriel Denuzière

**Trésorières :** Raymonde Jury, Christiane Kouyane, Francette Cadet

Nous avons toujours besoin de nouveaux bénévoles pour faire évoluer notre association.

**Si vous voulez nous rejoindre, contactez-nous par mail, vous serez les bienvenus : [associationasqv@gmail.com](mailto:associationasqv@gmail.com)**



ASQV éveil sport



ASQV kickboxing



ASQV arts plastiques



ASQV arts plastiques



ASQV éveil sport



ASQV théâtre



ASQV kickboxing



ASQV sport



ASQV boxe



ASQV boxe



# Intercommunalité

## ASQV - SECTION CHORALE

Notre chorale a 30 ans. En 1993, un jeune musicien de Longes, Georges, a commencé à l'organiser. Il nous a fait chanter pendant quelques années puis la vie l'a appelé ailleurs. Odette l'a remplacé et a animé la chorale de longues années. En 2019, elle a exprimé le souhait d'arrêter. En septembre 2019, nous avons accueilli Michel qui depuis anime notre groupe avec brio en prenant soin de tous.

La saison passée, en plus de des animations habituelles (choucroute – concert d'avril – weekend) et à la demande de Thierry Sallandre, maire des Haies et des représentants municipaux de la commune de Châteauneuf (Loire), nous avons eu l'honneur de chanter aux cérémonies du 11 novembre.

Nous avons participé au concert annuel de Saint Symphorien sur Coise le 17 juin, à Grézieu le Marché et en juillet, à «caravanes Jazz» à Trèves, une soirée très agréable. Nous en avons bien apprécié l'ambiance « fête de village ».

**Pour l'année 2023 – 2024, les animations habituelles sont retenues :**

- choucroute le dimanche 19 novembre 2023
- concert le samedi 6 avril 2024
- weekend les 3-4-5 mai 2024
- complétées par notre présence aux cérémonies du 11 novembre sur Trèves et Châteauneuf
- L'après-midi d'animation à l'hôpital de Condrieu, annulée depuis le Covid, est remise en place. Nous irons distraire un moment nos anciens le lundi 20 novembre 2023.

Quelques choristes ont rejoint la chorale en septembre. L'effectif est cette année de 53 personnes.

Les répétitions se passent salle Pierre Bret, au Fautre



le mercredi de 20h à 22h, dans une ambiance amicale, détendue et sympathique.

Alors, venez nous rejoindre, vous passerez très certainement de bons moments.

Rappelons que le chant, selon différents articles, permet : «d'améliorer ses capacités respiratoires, de soulager son mal de dos en se tenant droit, de renforcer son système immunitaire et c'est un véritable

lifting naturel » (Philippe Barraqué, musicologue, musicothérapeute et auteur de « La voix qui guérit », et « La guérison harmonique »).

C'est aussi excellent pour la mémoire !

**Chorale des 4 vents - Inscription 100€ pour l'année**

## ASQV - SECTION NATATION

Les cours de natation ont repris à la piscine de Loire sur Rhône avec un horaire légèrement modifié (19h15 – 20h15). Trois personnes ont intégré le groupe qui, pour la saison 2023 / 2024, compte dix-huit nageurs motivés tant par la pratique sportive que par la cohésion de l'équipe.

L'ambiance amicale règne toujours et les bonnes habitudes se perpétuent au travers des rendez-vous désormais institués : repas en juin et week-end en septembre pour clore la saison.



C'est ainsi qu'après un repas au restaurant à Chuyer, nous nous sommes retrouvés les 9 et 10 septembre pour une escapade à Vichy, avec visite d'une cave, de la ville et ses thermes, incluant au retour, la découverte de Charroux, l'un des plus beaux villages de France.

Des moments très sympathiques, de bons souvenirs engrangés, et l'envie de « remettre cela » en 2024 !

*les nageurs et leurs conjoints*

## ASQV - SECTION FOOT

**Une nouvelle saison avec beaucoup de satisfactions.**

Nous sommes effectivement très fiers de l'accession de notre équipe Fanion à la division supérieure, de l'inscription d'une équipe U15 à 11 en championnat départemental, de l'arrivée de nouveaux éducateurs



et membres du bureau, et toujours autant de jeunes joueurs et joueuses inscrits à l'école de foot. Ces bons résultats sont le fruit du projet que nous menons depuis plusieurs années, basé sur la pratique du foot en compétition ouverte à toutes et tous, la solidarité, le respect et la convivialité.

Dans la continuité, nous avons décidé cette saison, la création d'un album de vignettes photos de l'ensemble de la section foot, une nouveauté pour les plus jeunes, un retour dans le passé pour les plus anciens. Cette initiative originale a pour objectif de fédérer davantage tous les membres du club, de mieux se connaître mais aussi de nous faire connaître afin d'assurer au mieux l'avenir de nos équipes.

Nous vous rappelons notre traditionnelle manifestation à laquelle nous vous attendons nombreux : **Matinée moules-frites le dimanche 11 février 2024.**

Nous souhaitons une excellente saison à tous, et vous rappelons que l'ASQV foot c'est :  
Le Respect et la Convivialité pour Vocation  
La Compétition pour Ambition

Bien sportivement,  
Le bureau de l'ASQV FOOT

## OUTIL EN MAIN

La nouvelle association « L'Outil en Main les 4 vents des Hauts de Condrieu », est installée aux Haies, depuis le mois de novembre 2022.

Nous sommes à but non lucratif.

Notre association a pour but d'initier les jeunes (de 9 à 16 ans) aux métiers manuels, de l'artisanat et du patrimoine, par des bénévoles, professionnels ou passionnés à la retraite ou en activités, avec de vrais outils, dans de vrais ateliers.

Et nous sommes fiers de vous annoncer que l'une de nos jeunes, Julie, grâce aux ateliers et aux conseils en maroquinerie d'Hermeline, bénévole, a suscité l'envie de poursuivre ses études en maroquinerie.

Afin de faire fonctionner aux mieux nos ateliers, nous sommes à la recherche de bénévoles sans qui notre association ne pourrait pas exister. Chaque atelier peut être différent suivant le métier ou la passion du bénévole. Nos ateliers se déroulent les samedis de 9h à 11h au centre du village des Haies.

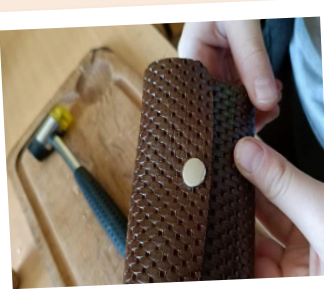
**Vous pouvez nous contacter par mail à : [oemdeshautsdecondrieu@gmail.com](mailto:oemdeshautsdecondrieu@gmail.com)**



Atelier Home Staging



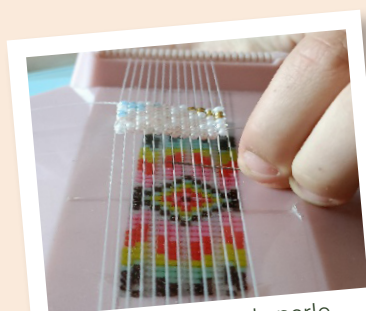
Atelier sculpture sur bois



Atelier maroquinerie



Atelier mosaïque



Atelier tissage de perle



Atelier mosaïque



Atelier sculpture sur bois



Atelier couture



# Intercommunalité

## MAINTIEN À DOMICILE ET AIDE À LA PERSONNE

### » TELEALARME



La commune des Haies a un partenariat avec VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION pour le service de **Téléalarme**.

Ce service a pour but de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou isolées.

La téléalarme est une technique permettant à toute personne qui le souhaite, d'être mise en relation 24 h/24, et 7 jours sur 7 à une centrale d'écoute reliée aux sapeurs-pompiers.

Ce système apporte :

- **La sécurité** : une simple pression sur l'émetteur porté au poignet ou au cou et l'abonné obtient l'aide dont il a besoin
- **La présence** : de jour comme de nuit, le dimanche comme les jours fériés, pendant les vacances, un opérateur est à l'écoute et prêt à déclencher une intervention si besoin.
- **La sérénité** : l'abonné garde son indépendance et les proches sont rassurés de le savoir « en lien » 24h/24.

**Renseignements en mairie.**

### » PORTAGE DES REPAS

Le traiteur de Givors La Bonne Cuisine apporte des repas à domicile à plusieurs habitants de notre commune.

**Renseignements en mairie.**

### » AIAD

Notre association, **Association Intercommunale Aide à Domicile de la région de Condrieu (AIAD)** a plus de cinquante ans. Pendant toutes ces années, elle s'est mise au service des habitantes et habitants, en assurant un maintien à domicile des personnes aidées, de grande qualité. Tout le personnel, l'équipe administrative, les auxiliaires de vie et les aides à domicile œuvrent pour que cette mission offre à chacune et chacun l'aide attendue avec tout le soin et l'attention qu'elle demande. A toutes, un grand merci.

Pour poursuivre et pour assurer au mieux, notre **association recrute des aides à domicile, des auxiliaires de vie**. Si vous aimez le contact, si vous souhaitez apporter votre aide à des personnes qui en ont besoin. Engagez-vous, vous aurez à accompagner des personnes âgées ou en situation de handicap

dans leur vie quotidienne. Pour cela, n'hésitez pas à nous contacter.

Si vous n'avez pas d'expérience, nous sommes prêts à vous former. Cette profession a de l'avenir, on sait qu'il faudra assumer le vieillissement de la population française.

A notre niveau, nous avons expérimenté d'autres modalités d'organisation du travail, toute l'équipe s'est mobilisée et des mesures concrètes ont été mises en place, comme :

- Amélioration du tutorat (formation du tuteur, durée, évaluation) pour faciliter l'intégration du nouvel embauché
- Développement de l'action de formation en situation de travail (AFEST)
- Bien-être au travail physique et moral (sophrologie, cohérence cardiaque)
- Espaces de discussions : réunions d'équipes



Il s'agit de remettre le salarié au cœur d'une équipe de travail. L'objectif étant de rompre l'isolement et de redonner du sens au travail, où chacune peut apporter et recevoir des membres de l'équipe.

Notre convention collective, avec l'avenant 43, permet des rémunérations en accord avec vos compétences et avec celles que vous pourrez acquérir.

Nous sommes donc prêts à vous accueillir.

Malgré cela, nous attendons la loi « grand âge », qui permettrait d'apporter à la population âgée un accompagnement bien mérité au regard de ce qu'elle a apporté à la société. Le cabinet du Député m'a précisé qu'elle était prévue mais pas encore programmée. Vous, habitantes et habitants de nos communes, parlez-en autour de vous, il faut que les choses évoluent, c'est une urgence.

De plus, notre association est dynamique, seule ou en partenariat, elle organise des actions comme les journées des proches aidants, des repas partagés pour lutter contre l'isolement.

**Contactez-nous par téléphone au 04 74 78 74 78 ou par mail à : [aiad@aiad-regioncondrieu.fr](mailto:aiad@aiad-regioncondrieu.fr)**

## PARC DU PILAT

### » LE PARC DU PILAT AFFIRME SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DES HAIES

Près de 27 km de nouvelles haies ont été plantés dans le Pilat en 10 ans ! Pour les multiples services qu'elles rendent au Pilat, le Parc accompagne les agriculteurs pour reconstituer, entretenir et valoriser les haies.

Cette démarche vient d'être récompensée par la certification «Label Haie» et le Parc reconnu Organisme Collectif de Gestion des Haies. 14 éleveurs du Haut-Pilat engagés sont ainsi certifiés depuis 2023. Et d'autres volontaires vont désormais pouvoir en bénéficier sous cette forme collective.

Le Parc a également signé l'Appel de la Haie lancé au niveau national par l'AFAC-Agroforesterie qui a permis de doter notre pays d'un grand plan national pour les haies à 2030 avec 3 priorités, en phase avec l'action du Parc : valoriser les haies pour les agriculteurs et les territoires, les protéger pour éviter qu'elles ne disparaissent et reconstituer le bocage.

Planter, oui, mais aussi entretenir les haies déjà existantes.

En France, les haies disparaissent trois fois plus vite qu'on ne les plante. Les plantations requièrent beaucoup d'attention pour réussir et grandir, surtout les années séchantes.

Si la plantation est très utile, d'autant plus qu'elle correspond à la demande de nombreux agriculteurs sensibles à l'évolution du climat, l'entretien des haies existantes est essentiel pour pérenniser ses fonctions bénéfiques.

Réguler l'emprise des haies sur les parcelles, par exemple, se fait par un entretien latéral dont la fréquence doit être adaptée, avec un matériel ou les types de coupes bien choisis. Une coupe au plus près du sol peut aussi permettre de rajeunir la haie et la pérenniser.

Une gestion réfléchie et attentive des haies est fondamentale pour qu'elles puissent atteindre un bon état écologique et ainsi contribuer à la performance économique et environnementale de l'exploitation agricole.

C'est un travail qui demande une très bonne technicité pour lequel le Parc accompagne les agriculteurs.



**Plus d'informations :** <https://www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/agriculture/plantations-de-haies/>

### » PARTEZ À LA RECHERCHE DE LA SALAMANDRE TACHETÉE !

Participez à l'enquête pour mieux connaître sa répartition dans le Pilat et le mode de vie de cet animal discret, sujet de bien des croyances populaires.

La salamandre tachetée appartient à la famille des amphibiens : un animal dont les larves sont aquatiques

et les adultes terrestres. Comme tous les amphibiens en France, c'est une espèce protégée.

Les salamandres sont souvent victimes du trafic routier. Ne craignant pas les prédateurs, elles se déplacent lentement, et n'hésitent pas à traverser des espaces à découvert, souvent au péril de leur vie.

**Plus d'information sur le site internet dédié :** <https://>



[citizen.parc-naturel-pilat.fr/fr/home](https://citizen.parc-naturel-pilat.fr/fr/home)

### » DESTINATION 2041, VERS UN NOUVEAU PROJET POUR LE TERRITOIRE DU PILAT

Alors que l'année 2023 fut consacrée à la conception du nouveau projet de territoire qui devrait nous conduire vers le renouvellement du classement en tant que «Parc naturel régional» pour la période 2026-2041, l'année 2024 sera celle d'une première appréciation du projet par le Ministère en charge de l'écologie, qui attribue ce classement.

En effet, sur la base d'un diagnostic du territoire et de nombreuses réunions de concertation organisées pour construire le projet de territoire, les 6 ateliers de co-écriture de l'automne 2022 ont permis d'aboutir à une version de travail de la charte en mars 2023. Appelée « Version martyre », elle avait pour vocation de donner à voir le résultat de cet important travail collectif et surtout de permettre aux communes, intercommunalités et partenaires concernés, de réagir pour améliorer la qualité de ce projet de territoire.

Ainsi, les collectivités et partenaires du Pilat (et de la zone d'extension pressentie en Ardèche et Haute-Loire) ont fourni un gros travail et proposé des ajustements en phase avec leur vision du territoire à l'horizon 2041.

Sur la base de ces retours, les instances du Parc ont été mobilisées pour écrire une nouvelle version du projet de territoire, appelée VI : lors de cinq réunions de vice-présidents, sept de la commission charte ou du bureau syndical et avec l'appui d'experts lors de deux conférences-débats, les points majeurs ont été discutés et tranchés.

Durant l'année 2024, cette nouvelle version intermédiaire du projet, VI, sera adressée à la Région Auvergne Rhône-Alpes, puis à l'Etat et au Comité National de Protection de la Nature (CNP). Après une visite sur le terrain, l'Etat en s'appuyant sur l'avis du CNPN et de la Région, indiqueront les points d'amélioration à travailler pour obtenir le renouvellement du classement en Parc naturel régional. Le classement du Pilat en « Parc naturel régional » comporte une date de péremption. Sans validation par l'Etat du nouveau projet de territoire, ce classement serait perdu.



# Intercommunalité



## LA « CENTRALE VILLAGEOISE DE LA RÉGION DE CONDRIEU » ACCÉLÈRE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE :



### » MISE EN SERVICE DE NOTRE 12<sup>ÈME</sup> INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE :

Après avoir équipé la mairie et l'école de CHUYER, la SAS CVRC a mis en service durant l'été 2023 une installation photovoltaïque sur le nouveau bâtiment communal/restaurant de la commune. Au total, la CVRC a investi pour près de 92 000 € sur la commune.



Le nouveau bâtiment accueille **90 modules photovoltaïques soit une puissance de 34 kWc**. L'électricité produite, environ **40 000 kWh/an**, est rachetée par EDF-OA à un tarif garanti pendant 20 ans. La commune perçoit un loyer pour la location de ses toitures. Si elle le souhaite, elle pourra bénéficier de l'électricité produite pour couvrir une partie de ses consommations dans le cadre d'une opération d'autoconsommation collective.

### » LA SAS CVRC, UNE SOCIÉTÉ CITOYENNE CRÉÉE EN 2013 :

Initiée par le Parc du Pilat, la 1<sup>ère</sup> Centrale Villageoise de France va fêter ses 10 ans de production en 2024. En 2022, elle a créé un emploi grâce au programme Leader et Vienne Condrieu Agglomération, afin de développer et structurer la filière photovoltaïque citoyenne sur le territoire.

Depuis sa création sur la commune de LES HAIES, la SAS CVRC est une **société locale à gouvernance coopérative**, gérée par une équipe de bénévoles, qui permet à ses 201 actionnaires d'être acteurs de la transition énergétique du territoire : **sobriété et maîtrise de l'énergie, production d'énergie solaire...**



Pour accélérer la transition énergétique, nous comptons sur vous :

<https://www.regiondecondrieu.centralesvillageoises.fr/>  
[www.facebook.com/CVRC69/](https://www.facebook.com/CVRC69/)



### Les chiffres clés de la société :

201 Actionnaires	78 200€ Capital Social	2013 Création
12 Installations	281 kWc Puissance	1554 m <sup>2</sup> Surface PV
323 MWh Production	377 k€ Investissement	Un emploi salarié

# Ainsi va la vie

## NAISSANCES



**Zoé BESSA**  
Née le 22 septembre 2023



**Aaron DEVUN**  
Né le 10 février 2023



**Andréa FIQUET**  
Né à le 26 juin 2023



**Sacha FOUREZON**  
Né le 20 septembre 2023



**Damian NAMURA**  
Né le 8 avril 2023

## MARIAGES



**CHATELAIN Lionel et SEMOUNE Lexie**  
le 3 juin 2023



**LE GUYADER Yann et CHARLES Lénaïg**  
le 17 juin 2023

**SCAFI Antonio et MAYERE Fabienne**  
le 22 juillet 2023

## PACS

**Madame JUSTON Mathilde et Monsieur MARGERIT Mathieu** le 22 septembre 2023

## DECÈS

**Jean PUPIER** le 23 avril 2023  
**Lydie RICOL épouse BEAUDET** le 27 avril 2023  
**Louis CHILLAT** le 02 octobre 2023



# Vous les connaissez ?



Terrassement - Réseaux - Goudronnage  
Courts de tennis - Terrains sportifs  
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

Tel : 04 74 56 03 20 [www.groupe-buffin.fr](http://www.groupe-buffin.fr)

**6 9 4 2 0 A M P U I S**

**ACHAT OU VENTE**  
UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ  
POUR TOUS VOS PROJETS IMMOBILIERS  
EN TOUTE SÉRÉNITÉ !

**VIRGINIE ESPARZA**  
Conseillère en immobilier

06 63 26 03 53  
v.esparza@pietrapolis.fr  
www.pietrapolis.fr  
14 rue du Musée 38200 Vienne

**PIETRAPOLIS**  
IMMOBILIER

#DIFFÉRENT  
#SINCÈRE  
#SÉRIEUX  
#SÉDUISANT  
#CRÉATIF

C'EST ÇA  
L'IMMO#HUMAIN

## COMMERCE AMBULANTS

• **Alain Pizza**  
Parking du Pilon  
vendredi, samedi et dimanche  
à partir de 17h  
Tél. **06 27 77 11 88**

• **Coif' en bulles - Salon de coiffure**  
Place de la mairie des Haies,  
un mardi tous  
les 15 jours et un samedi par  
mois, selon le  
calendrier disponible sur le site  
internet :  
<https://coifenbulles.wordpress.com>  
Tél. **06 23 16 43 02**

• **La roulotte des saveurs**  
Epicerie, produits du terroir,  
pain...  
Vente à domicile sur  
commande  
Place de la mairie des Haies  
le mardi de 16h à 18h  
Tél. **06 14 25 69 45**  
Adresse mail :  
laroulottedessaveurs@gmail.com

**STATION SERVICE**  
**POLI PATRICE**

**LIVRAISON DE FUEL, G.N.R**  
**GAZOLE À DOMICILE**

943 ROUTE DE BEUCAIRE - 69700 LOIRE SUR RHÔNE  
TÉL. 04 78 73 90 40 - PORT. 06 30 33 14 96

**La Ferme des**  
**Blondes**

Vente directe de steaks  
hachés surgelés et sur  
réservation, des colis  
de viande de veau frais  
(assortiment sous vide)

Patrice FAYA  
**06 70 89 94 27**  
Patrice@la-ferme-des-blondes.fr  
Le Godard, 554 Chemin de Cossin  
69420 LES HAIES



**Groupama**  
la vraie vie s'assure ici

► **À CONDRIEU**  
10, RUE JEAN PEYRET  
Tél. **09 74 50 34 15**

*Prix d'un appel local à partir d'un fixe*

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne 50 rue de Saint-Cyr 69251 Lyon cedex 09 - 779 838 366 - RCS Lyon  
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution - 61 rue Talbout - 75009 Paris.

**électricité générale**

**scafelec**  
auto entrepreneur  
installation rénovation dépannage

scafi maxence scaf.elec@orange.fr	1017 route de la croix régis 69420 les haies
--------------------------------------	---

**06-34-69-23-79**

*Charpente . Couverture . Zinguerie*  
Lebourg 42410 CHUYER Tel : 04 74 87 80 72

**Colinet**

**L'esprit Pro au service des particuliers.**  
du lundi au vend. 8/12h et 14/18h, samedi 8/12h.

**Parcs & Jardins**  
*Choisissez votre énergie  
Essence ou Electricité*

Dépôt de gaz . Station Service 7/7- 24/24  
69420 Longes 04 72 49 22 70 [www.colinet.fr](http://www.colinet.fr)

*Les Vergers de Planèze*

**PRODUCTEUR DE FRUITS ET LÉGUMES DE SAISON**

**Vente à la ferme**  
Mardi 17h/19h Vendredi 14h/18h

**Produits locaux**

**3400 route de planèze**  
**69420 Tupin & Semons**

**UBÉDA**  
informatique

votre info solution

Nous vous proposons une gamme de produits adaptés à la TPE - PME

Conseils • Services • Matériels • Logiciels • Formations

04.74.78.04.52 [contact@ubeda-informatique.com](mailto:contact@ubeda-informatique.com)



**SLC SERVICES**  
comprendre et entreprendre

*Nettoyage divers*  
*vitres, locaux, bureaux*  
*Co-propriété, fin de chantier*  
*Nettoyage après location,*  
*Entretien des jardins*  
*Entretien des tombes et fleurissement*  
*Petit bricolage.*

*andreani.sebastien@orange.fr*  
*06 95 27 95 48*



# Vous les connaissez ?

## La Bonne Cuisine

Traiteur

Tél. : 06 03 19 63 33  
[www.labonnecuisine.org](http://www.labonnecuisine.org)



Livraison de  
repas à domicile pour  
Personnes âgées

### MAINTENANCE - DÉPANNAGE - PLOMBERIE

- Contrats d'entretiens chaudières fioul, gaz, pompes à chaleur et climatisation
- Remplacement de chaudières
- Pose de climatisations



400 Les Acacias  
69420 LES HAIES  
[www.ac2g69.fr](http://www.ac2g69.fr)



Laurent GARDE  
Tél. 04 74 59 37 51

### CHAUFFAGE PLOMBERIE MATHEVON



   Tél. 04 72 24 93 33

INSTALLATION CHAUFFAGE FUEL - GAZ  
BOIS - PAC - PLOMBERIE - SANITAIRE

CPM - MATHEVON Frédéric - 69420 LONGES  
Site : [chauffage-plomberie-mathevon.e-monsite.com](http://chauffage-plomberie-mathevon.e-monsite.com)

### S.A.R.L RD SERVICES

472 Chemin des Varines 69420 LES HAIES

Fourniture et pose de toutes menuiseries extérieures :  
QUALIBAT / RGE



NEUF ET RENOVATION  
PVC  
ALUMINIUM  
BOIS  
BOIS/ALU  
VOLETS ROULANTS  
MOUSTIQUAIRES

Guillaume CHAVAS 06 59 02 69 21 / [guillaumechavas@gmail.com](mailto:guillaumechavas@gmail.com)

### TRAITEUR 4S RÉCEPTION



21, Rue Jean Perrin  
Saint Maurice l'Exil

04 74 86 50 96  
[4sreception@orange.fr](mailto:4sreception@orange.fr)

[www.traiteur4sreception.fr](http://www.traiteur4sreception.fr)



**Le Petit Bouchon  
de Longes**

Bar, restaurant, pizzeria.  
Spécialités grenouilles

**04.78.46.08.11**

**CFR42** COMPTOIR  
PROFESSIONNEL  
RHODANIEN

\* FABRICATION  
FLEXIBLES  
HYDRAULIQUES

\* FOURNITURES  
INDUSTRIELLES

Acier Visserie  
Lavage Haute-Pression  
Outillage Electroportatif

335, Route de Verlieu  
42410 ST-MICHEL S/RHONE

**04 74 56 43 38**  
[comptoir42@orange.fr](mailto:comptoir42@orange.fr)



SARL Peillon Mickael  
Electricité Générale

Neuf Renovation  
interphone automatisme  
[sarl-peillon@orange.fr](mailto:sarl-peillon@orange.fr)

6 chemin des prés  
le bois joli 42410 Chuyer  
**06 15 98 39 69**

Atelier *Floral* Pollen

31, route de Saint Appolinard  
42520 MACLAS

**04.74.48.32.14**  
[saslesepiphytes@orange.fr](mailto:saslesepiphytes@orange.fr)



**CGA**

**CENTRAL GARAGE AMPUIS**  
MÉCANIQUE • CARROSSERIE • VENTE • AUTOMOBILE

**33 ROUTE DE LA TAQUIÈRE  
69420 AMPUIS**

**04 74 56 10 02**



# Vous les connaissez ?

*Les Terrasses du Rozay*

RESTAURANT

Cuisine de saison par le chef Mickael Papetti

*Chez Mickaël et Aurélie*

32 montée du Rozay, 69420 Condrieu  
Tel : 04 74 53 52 91  
Mail: terrassesdurozay@gmail.com

Fermé le dimanche soir  
Et le lundi mardi toute la journée



*Au plaisir de vous accueillir !*



PORC - VOLAILLE - FROMAGES DE  
CHEVRE ET DE VACHE -  
MIEL - FARINE - OEUFS

A Sainte Croix en Jarez

**Ferme du moulin  
des Chartreux**

*Magasin à la ferme ouvert tous  
les jours sauf le vendredi et le  
samedi matin*

Pour plus d'infos, visitez notre site : [www.ferme-chartreux.fr](http://www.ferme-chartreux.fr) / 04.77.20.23.11

## Jury Michaël

Depuis 2001



Assainissement non Collectif	Plomberie
VRD	Chauffage
Petit terrassement	Dépannage
Débouchage	Neuf - Rénovation

**06 07 25 38 31**  
mick.jury69@gmail.com - 69420 TREVES

# Agenda 2024

## JANVIER

- **Lundi 8** : Tirage des rois de la FNACA à la salle des fêtes des Haies
- **Vendredi 19 à 19h** : Vœux du Maire à la population à la salle des fêtes
- **Vendredi 26 de 10h à 18h** : Journée jeux avec le ludomobile à la salle des fêtes
- **Dimanche 28** : Matinée boudin du Sou des Ecoles

## FÉVRIER

- **Dimanche 11** : Matinée moules frites de l'ASQV FOOT au Fautre

## MARS

- **Samedi 2 de 9h à 15h** : Déchèterie mobile sur le parking du cimetière
- **Dimanche 3** : Sabodet patates des Zazous à la salle des fêtes
- **Dimanche 10 à 12h** : Repas des aînés à l'Espace Pierre Bret au Fautre
- **Vendredi 15** : Carnaval du Sou des écoles
- **Jedi 21** : Soirée du Festival de l'humour avec la MJC de Vienne à l'Espace Pierre Bret au Fautre à Trèves avec « Le Tentaliste »
- **Vendredi 22 de 10h à 18h** : Journée jeux avec le ludomobile à la salle des fêtes
- **Dimanche 24 à 12h** : Choucroute de l'association Les Haies en Fleurs à la salle des fêtes

## AVRIL

- **Samedi 6** : Concert annuel de la chorale des 4 Vents au Fautre à Trèves
- **Dimanche 7** : Matinée caillettes de la Chasse à la salle des fêtes
- **Samedi 13** : Bal des Zazous à la salle du Fautre
- **Soirée du 30** avril à l'extérieur du village et journée du 1er mai dans le village : Troc de la traditionnelle fleur du 1er mai contre des œufs par les Zazous

## MAI

- **Dimanche 5** : Omelette offerte par les Zazous à la salle des fêtes
- **Lundi 6** : Pétanque concours doublettes vétérans (réservé aux licenciés)
- **Mercredi 8 à 11h** : Commémoration de la fin de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale

- **Vendredi 17 de 10h à 18h** : Journée jeux avec le ludomobile à la salle des fêtes
- **Samedi 25** : Banquet des classes en 4
- **Vendredi 31** : Fête des voisins

## JUIN

- **Lundi 3** : Pétanque concours doublettes vétérans (réservé aux licenciés)
- **Vendredi 14 de 10h à 18h** : Journée jeux avec le ludomobile à la salle des fêtes
- **Lundi 17** : Pétanque concours doublettes promotion (réservé aux licenciés)
- **Vendredi 28** : Kermesse du Sou des Ecoles

## JUILLET

- **Dimanche 28 à 10 h** : Assemblée générale de l'ACCA

## AOÛT

- **Samedi 3** : Pique-nique des anciens et nouveaux Zazous
- **Semaine du 6 au 10** : Tournée des brioches par les Zazous (du 6 au 8 dans les hameaux, le 9 et 10 au village)
- **Vendredi 9 - samedi 10 - dimanche 11** : Vogue et 3 bals des Zazous
- **Samedi 10** : Pétanque « challenge de la St Laurent » par les associations réunies
- **Dimanche 11** : Pétanque « challenge de la municipalité » par les associations réunies
- **Dimanche 11** : Paëlla à 19h et enterrement de la vogue à minuit
- **Jedi 15** : Concours de pétanque « coupe du 15 août » organisé par la Pétanque des Haies

## SEPTEMBRE

- **Samedi 7 de 9h à 15h** : Déchèterie mobile sur le parking du cimetière
- **Samedi 7** : Pétanque But d'honneur (sociétaires)
- **Samedi 14 septembre** : Pétanque Concours des vendanges au profit du Téléthon (ouvert à tous)

## NOVEMBRE

- **Samedi 11 à 11h** : Commémoration de la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, exposition et vote du concours photo 2024



# Numéros utiles

## SERVICES PUBLICS :

### • ALLO SERVICES PUBLICS

Tél. **39 39**.

Service renseignements administratifs  
de 8h30 à 18h15 en semaine  
Service gratuit, prix de l'appel selon opérateur  
<http://www.service-public.fr/>

### • Cantine/Garderie des Haies

Tél. **04 74 54 74 61**

(avec répondeur)

### • Centre des impôts de Givors

1 rue Jacques Prévert  
69700 Givors  
Tél. **04 72 49 52 60**

### • Service Territorial Sud (DDT Service Sud du Nouveau Rhône)

39 avenue de Verdun  
69440 Mornant  
Tél. **04 78 44 98 00**

### • Ecole des Haies

393 Champs Blancs  
69420 Les Haies  
Tél. **04 74 87 86 07**

### • Gendarmerie

1 rue Jean Julien Chapelant  
69420 Ampuis  
Tél. **04 74 56 10 26** ou **17**

### • La Poste

1 rue des côtes du Rhône  
69420 Condrieu  
Tél. **36 31** (numéro non surtaxé)

### • Maison du Département

(Maison des Services Publics, assistante sociale, PMI, RSA, MSA)  
1 Place des Droits de l'Homme  
69420 Condrieu  
Tél. **04 78 02 34 90**

### • Perte ou vol de Carte bancaire

Tél. **0 892 705 705**

### • Pôle Emploi

18 rue Jacques Prévert  
69700 Givors  
Tél. **3949** (prix appel + service gratuit)  
<http://www.pole-emploi.fr/>

### • Préfecture du Rhône

106 rue Pierre Corneille  
69419 Lyon cedex 03  
Tél. **04 72 61 61 61**  
<http://www.rhone.gouv.fr/>

### • Trésorerie de Vienne

30 avenue Général Leclerc  
38200 Vienne  
Tél. **04 74 85 79 99**

### • Vienne Condrieu Agglomération

Espace Saint-Germain  
Bâtiment Antarès  
30, avenue Général Leclerc  
38200 Vienne  
Tél. **04 74 78 32 10**

## SANTÉ, SERVICES MÉDICAUX ET D'URGENCE

### • Centre anti poison de Lyon

Tél. **04 72 11 69 11**

### • Docteurs Gaillard-Bruyère, Bourdel, Pinto, Injar, Coupat Maison de santé

45 Grande Rue  
69420 Condrieu  
Tél. **04 37 04 60 10**

### • Docteur VIGNERON

9 avenue Charles de Gaulle  
69420 Condrieu  
Tél. **04 74 59 53 39**

### • Hôpital local de Condrieu Et Maison de retraite du Vernon

10 rue de la Pavie  
69420 Condrieu  
Tél. **04 74 78 74 00**

### • Hôpital de Vienne Lucien HUSSEL

Montée du Docteur CHAPUIS  
38200 Vienne  
Tél. **04 74 31 33 33**

### • Infirmières

Maison de santé  
45 Grande Rue  
69420 Condrieu  
Tél. **04 74 59 85 51**

### • Laboratoires d'Analyses Médicales

32 Route Nationale  
69420 Condrieu  
Tél. **04 74 56 65 66**

### • Pharmacie des Lônes

32E rue nationale  
69420 Condrieu  
Tél. **04 74 59 50 30**

### • Pharmacie de garde

Tél. **32 37** (0.35 €/mn)  
<https://www.3237.fr/> (gratuit)

### • Pompiers

Tél. **18**

### • Sages-femmes :

Maison de santé  
45 Grande Rue  
69420 CONDRIEU  
Tél. **09 54 43 72 53**

### • SAMU (urgences médicales) Tel. **15**

### • Vétérinaire (clinique)

31 route Nationale  
69420 Condrieu  
Tél. **04 74 56 67 46**

### • Mairie des Haies

450 rue des champs blancs  
69420 LES HAIES  
[mairie@leshaies.fr](mailto:mairie@leshaies.fr)  
Site internet :  
<http://www.leshaies.fr>  
Tél. **04 74 56 89 99**

### Horaires d'ouverture :

lundi et mercredi de 13h30 à 17h

mardi de 8h30 à 12h

vendredi de 16h30 à 19h

(Permanences du maire et des adjoints)